

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
COMMUNICATION
SECRÉTARIAT DE DIRECTION
GÉNÉRALE ET DES ÉLUS

COMMUNAUTÉ

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL · ASSAINISSEMENT ET MILIEUX AQUATIQUES · Travaux réseaux, assainissement collectif et eaux pluviales · Exploitation, stations et réseaux · Laboratoire, contrôle qualité et assainissement non collectif · GEMAPI et espaces naturels
PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT · Système d'Information Géographique (SIG) · Planification stratégique et aménagement · Instruction du droit
dessols · Logement et habitat durable · PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS · Exploitation, collecte et traitement des déchets · Prévention, administration et relations

d'AGGLOMÉRATION

usagers · **ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE, TOURISTIQUE ET CULTURELLE** · STRATÉGIE ET PARTENARIAT · TOURISME
ET GRANDS ÉQUIPEMENTS · Office de Tourisme · Bocapole · Pescalis · CENTRES AQUATIQUES ET SPORTS · CULTURE · Scènes de Territoire
Bibliothèques · Conservatoire de musique · Musées · **SOLIDARITÉ ET VIE SOCIALE** · ENFANCE ET PETITE ENFANCE · Partenariat
Relais enfance · Multi-accueils · Accueils de loisirs · JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET POLITIQUE DE LA VILLE · Jeunesse · SOLIDARITÉ - CIAS ·
Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) · Portage de repas et Service d'Aide à Domicile (SAD) · TRANSPORT ET
ACCESSIBILITÉ · **RESSOURCES** · RESSOURCES HUMAINES · Carrière et rémunération · Emploi, **BRESSUIRAIS** compétence
et formation · Hygiène et sécurité · FINANCES · Prospective financière, budgétaire, fiscale et exécution
budgétaire · Prospective budgétaire et suivi d'exécution · pôle Solidarité et vie sociale · AFFAIRES GÉNÉRALES
· Gestion foncière et patrimoniale · Archivage · **du BOCAGE** Conseil juridique et Instances · Commande publique
et assurances · Accueil, courrier et moyens généraux · SYSTÈMES D'INFORMATION · Production et support
Exploitation Développement · PATRIMOINE, INFRASTRUCTURES ET INGÉNIERIE · Administration, RH, budget et achat public · Bureau d'études,
bâtiments et voiries · Maintenance et entretien · Parc de véhicules · Fourrière animale.

Édito



Comme chaque année, vous allez pouvoir découvrir (ou redécouvrir) en détails le rapport d'activités de l'année écoulée. Et vous comprendrez qu'écrire un édito en 2020 pour parler de 2019 m'amène d'abord à vous livrer deux réflexions.

La première, c'est que cet édito aurait pu aussi être signé de la main de mon prédécesseur, Jean-Michel Bernier, puisque 2019 marque la dernière année pleine de son mandat, une année, vous le lirez, marquée par le début de la concrétisation de nombreux projets, preuve de la vitalité de notre intercommunalité. J'en profite d'ailleurs pour saluer de nouveau tout le travail effectué tout au long du mandat par le Président, toute l'équipe des élus et des collaborateurs en lien avec les communes de notre territoire.

La seconde, c'est qu'aujourd'hui, en 2020, je ne peux signer cet édito d'un rapport d'activités de 2019 sans penser ni évoquer le coronavirus et ses conséquences qu'on mesure mal encore mais qui, de toute façon, obligeront tous les acteurs de notre vie en société à penser et à faire autrement.

Pour revenir à 2019, année normale si je puis dire, l'Agglo a donc lancé de nombreux chantiers dont vous trouverez une trace écrite et explicative dans les pages qui suivent. Je citerai, dans le domaine de l'environnement, la création d'UNITRI, la SPL (société publique locale) chargée de porter le projet d'un centre de tri interrégional sur les communes de Mauléon (Loublande) et La Tessoualle. 2019 a aussi marqué la mise en place de nouvelles consignes de tri au 1^{er} juillet (extension à tous les emballages), l'ouverture de 5 plateformes pour les déchets verts et l'inauguration de la station d'épuration de Moncoutant-sur-Sèvre. Ces investissements importants pour notre environnement vont se poursuivre tout comme l'information pédagogique auprès de nos habitants car il reste encore beaucoup à faire dans le domaine des ordures ménagères même si les chiffres montrent bien une nette diminution du tonnage collecté et ce, même en tenant compte des dépôts sauvages qui restent un véritable fléau.

Sur le plan économique, à noter l'organisation d'un Job Dating le 3 octobre en partenariat avec la Maison de l'Emploi et Pôle Emploi mais aussi notre présence, tout au long du mois de novembre, à la Maison de Nouvelle-Aquitaine à Paris pour promouvoir notre territoire.

Des grands travaux ont été aussi lancés en 2019 : le chantier de la gare à Bressuire (Cité de la jeunesse et des métiers, Pôle d'échanges multimodal et accueil périscolaire) et à Mauléon, le pôle culturel et touristique (bibliothèque, musée et office de tourisme).

Je rappellerai aussi, pour ce qui est de la culture, l'exposition Max Ingrand en octobre et dans le domaine du transport, la validation du Plan Global de Déplacement en septembre.

Bonne lecture de ce rapport d'activités, bien concocté par les services que je remercie pour ce travail de synthèse qui montre bien l'étendue des compétences de l'Agglo et de sa volonté au quotidien d'être au service de tous les habitants du Bocage.

Pierre-Yves MAROLLEAU

*Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Mauléon*

Sommaire

1 - ÉCONOMIE, TOURISME, CULTURE ET CENTRES AQUATIQUES : POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF OÙ IL FAIT BON VIVRE	
Une dynamique économique, aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine.....	8
Tourisme, accueillir les visiteurs et structurer l'offre de loisirs.....	12
Culture, diversifier l'offre culturelle et favoriser l'accès pour tous.....	17
Centres aquatiques.....	23
Soutien aux associations.....	25
2 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES	
Assainissement, assainir les eaux usées pour préserver la qualité des eaux du milieu naturel.....	28
Déchets, prévention et valorisation.....	30
Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire.....	32
Aménager et promouvoir un habitat durable et économe.....	35
Milieux aquatiques, valoriser les paysages et la biodiversité.....	38
Climat Air Energie, préserver la qualité de vie.....	40
3 - À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, DES SERVICES AUX PUBLICS POUR ÊTRE SOLIDAIRE ET RENDRE AUTONOME	
Petite enfance, grandir et s'épanouir.....	44
Enfance, découvrir et partager avec les copines et les copains.....	46
Politique jeunesse, courte-échelle vers l'autonomie.....	49
Maintien à domicile, rendre plus facile la vie chez soi.....	51
Transport, s'adapter aux besoins et ressources du territoire.....	54
Politique de la ville, une attention pour les quartiers fragiles.....	56
Prévention, pour mieux vivre ensemble.....	58
Santé, une approche territoriale.....	60
4 - UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU SOUTIEN AUX COMMUNES	
Ressources humaines.....	62
Finance et budget.....	65
Affaires générales.....	67
Informatique et téléphonie.....	69
Patrimoine, infrastructures et ingénierie.....	70
Communication.....	73

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3 500 habitants, doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et Intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Elaboré par les services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil Communautaire.

Il retrace les principales actions menées en 2019 par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil Communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

La gouvernance au 9 juillet 2020



L'ASSEMBLÉE DES MAIRES
Réunie tous les mois, elle permet de recueillir l'avis des maires et de les informer.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Constitué de 75 conseillers communautaires, il est chargé de délibérer et de voter les actions à mettre en oeuvre.



LE BUREAU
Il donne un avis sur les projets en cours. Il prend aussi des délibérations déléguées par le conseil.



LA RÉUNION PRÉSIDENT VICE-PRÉSIDENTS
Chaque semaine, le Président et les Vice-Présidents échangent sur l'avancement des dossiers en cours et arbitrent les propositions des commissions.



LES COMMISSIONS
Animées par les Vice-Présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, elles proposent et examinent les dossiers.

4



Président et Vice-Présidents



Pierre-Yves MAROLLEAU
Président



Emmanuelle MÉNARD
1^{ère} Vice-Présidente
économie, agriculture



Claude POUSIN
2^{ème} Vice-Président
budget,
finances et planification,
aménagement,
politique foncière



Johnny BROUSSEAU
3^{ème} Vice-Président
ressources humaines,
administration générale



Nicole COTILLON
4^{ème} Vice-Présidente
enfance et petite enfance



André GUILLERMIC
5^{ème} Vice-Président
jeunesse, sport,
politique de la ville,
santé



Marie JARRY
6^{ème} Vice-Présidente
politiques culturelles



Jérôme BARON
7^{ème} Vice-Président
habitat, logement,
Plan Climat-Air-Énergie
Territorial (PCAET)



Armelle CASSIN
8^{ème} Vice-Présidente
environnement et
développement durable



Gilles PÉTRAUD
9^{ème} Vice-Président
services techniques,
mutualisation,
systèmes d'information



François MARY
10^{ème} Vice-Président
Centre Intercommunal
d'Action Social (CIAS)



Philippe ROBIN
11^{ème} Vice-Président
tourisme



Dany GRELLIER
12^{ème} Vice-Président
transports, mobilités,
politiques de ruralité



Yves CHOUTEAU
13^{ème} Vice-Président
prévention et valorisation
des déchets



Pierre BUREAU
14^{ème} Vice-Président
assainissement
et grands travaux



Les autres membres du bureau



Anne-Marie REVEAU

Conseillère

communautaire déléguée



Cécile VRIGNAUD

Conseillère

communautaire déléguée



Claire PAULIC

Conseillère

communautaire déléguée



Dominique RÉGNIER

Conseillère

communautaire déléguée



Jean-Yves BILHEU

Conseiller

communautaire délégué



Serge BOUJU

Conseiller

communautaire délégué



Thierry MAROLLEAU

Conseiller

communautaire délégué



Sébastien GRELLIER

Conseiller

communautaire délégué



Pascal LAGOUE

Conseiller

communautaire délégué



Joël BARRAUD

Conseiller

communautaire délégué



Jean-Claude MÉTAIS

Conseiller

communautaire délégué



Rodolphe ROUÉ

Conseiller

communautaire délégué



Les autres conseillers communautaires

au 9 juillet 2020

Philippe AUDUREAU | *Le Pin*
 Anne-Marie BARBIER | *Bressuire*
 Bérangère BAZANTAY | *Bressuire*
 Sylvie BAZANTAY | *Saint-Amand sur Sèvre*
 Florence BAZZOLI | *Bressuire*
 Jacques BELIARD | *Genneton*
 Jean-Marc BERNARD | *Geay*
 Nathalie BERNARD | *Nueil-Les-Aubiers*
 Sophie BESNARD | *Voulmentin*
 Bruno BODIN | *Bressuire*
 Jean-Pierre BODIN | *Cerizay*
 André BOISSONNOT | *Saint-André sur Sèvre*
 Marie-Line BOTTON | *Cerizay*
 Isabelle BROUSSEAU | *Mauléon*
 Bernard CARTIER | *Trayes*
 Yannick CHARRIER | *Bressuire*
 Claire COLONIER | *Nueil-Les-Aubiers*
 Pascale FERCHAUD | *Bressuire*
 Stéphanie FILLON | *Bressuire*
 Jean-Baptiste FORTIN | *Cirières*
 Pascal GABILY | *Bressuire*
 Marie GAUVRIT | *La Chapelle Saint-Laurent*
 Jean-Paul GODET | *Argentonnay*
 Catherine GONNORD | *Courlay*

Aurélié GRÉGOIRE | *Mauléon*
 Claudine GRELLIER | *Neuvy Bouin*
 Jean-Jacques GROLLEAU | *Largeasse*
 Emmanuelle HERBRETEAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
 Etienne HUCAULT | *Bressuire*
 Jean-Louis LOGEAIS | *Nueil-Les-Aubiers*
 Vincent MAROT | *Brétignolles*
 Rachel MERLET | *Cerizay*
 Patricia MIMAUULT | *L'Absie*
 Jean-François MOREAU | *Bressuire*
 Nathalie MOREAU | *Bressuire*
 Roland MOREAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
 Pierre MORIN | *Bressuire*
 Yves MORIN | *Boismé*
 Stéphane NIORT | *Argentonnay*
 Maryse NOURISSON-ÉNOND | *La Forêt sur Sèvre*
 Karine PIED | *Mauléon*
 Denis PRISSET | *Mauléon*
 Sylvie RENAUDIN | *Moncoutant-sur-Sèvre*
 Christine SOULARD | *Clessé*
 Dominique TRICOT | *Chanteloup*
 Patricia TURPEAU | *Chiché*
 Véronique VILLEMONTÉIX | *Bressuire*
 Patricia YOU | *Saint-Pierre des Echaubrognes*

Organigramme au 1^{er} mars 2020

PRÉSIDENT

DIRECTION DE
LA COMMUNICATION

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES
Secrétariat de direction
générale et des élus

DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISTIQUE
ET DES GRANDS ÉQUIPEMENTS
• Office du Tourisme
• Bocapole
• Pescaals

PÔLE AMÉNAGEMENT
ENVIRONNEMENT
ET INGÉNIERIE TERRITORIALE

MISSION PLAN CLIMAT AIR
ENERGIE TERRITORIAL

DIRECTION DU PATRIMOINE,
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'INGÉNIERIE

DIRECTION DES TRANSPORTS
ET DE L'ACCESSIBILITÉ

DIRECTION DE
L'ASSAINISSEMENT
ET DES MILIEUX AQUATIQUES

DIRECTION
DE LA PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DE L'HABITAT

DIRECTION DE LA PRÉVENTION
ET DE LA VALORISATION
DES DÉCHETS

PÔLE SOLIDARITÉ, ATTRACTIVITÉ
ET COHÉSION SOCIALE

MISSION STRATÉGIE
ET PARTENARIAT

DIRECTION DES SPORTS
ET DES CENTRES AQUATIQUES

DIRECTION DE LA CULTURE

- Scènes de Territoire
- Bibliothèques
- Conservatoire de musique - Musées

DIRECTION DE L'ENFANCE,
DE LA PETITE ENFANCE,
DE LA JEUNESSE,
DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Petite enfance
- Enfance
- Citoyenneté, jeunesse, politique de la ville

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ
Direction du CIAS

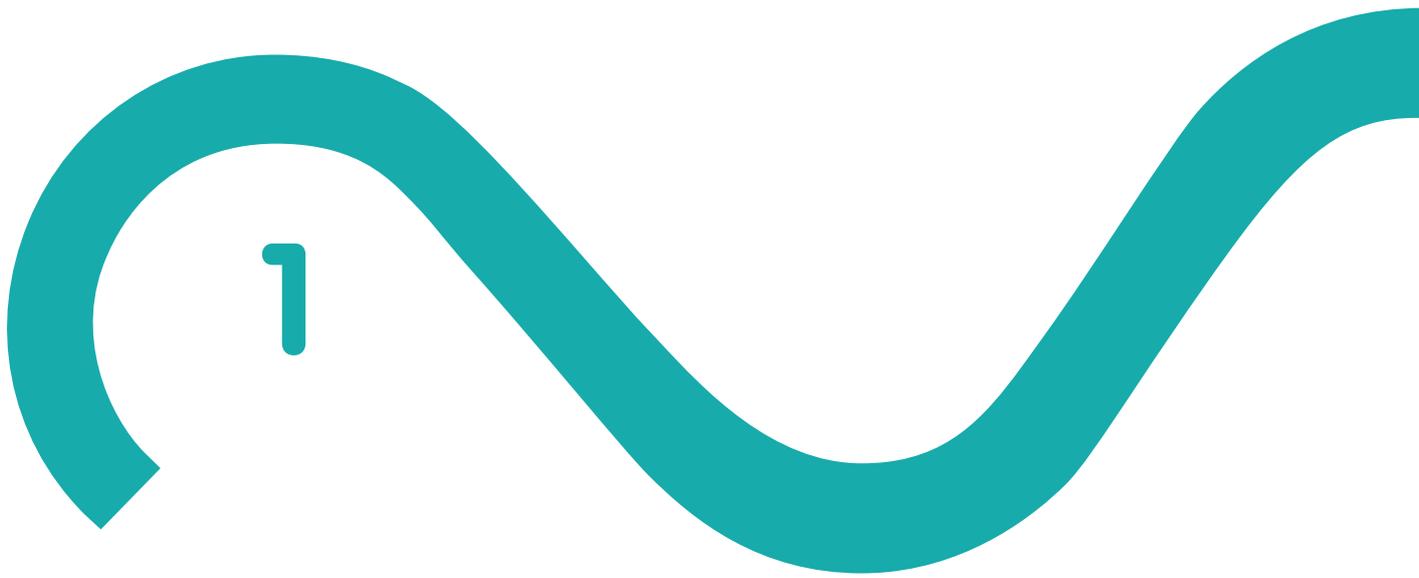
PÔLE RESSOURCES

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DES FINANCES

DIRECTION DES SERVICES
JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION



**Économie, tourisme, culture
et centres aquatiques :**
pour un territoire attractif
où il fait bon vivre

Une dynamique économique

Aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine



8

La Direction du Développement Économique conseille, informe et oriente les acteurs économiques.

L'Agglomération accompagne les porteurs de projets que ce soit en création, reprise ou développement d'entreprise, en étant notamment la porte d'entrée pour les recherches d'aides financières des entreprises et aide au montage administratif des dossiers. Elle propose et commercialise des terrains à bâtir et met en relation entre l'offre et la demande de locaux à vocation économique.

Acteur de l'animation économique, l'agglomération participe à la mise en réseau avec les partenaires publics ou privés.

La Direction du Développement Économique s'appuie sur un réseau actif de partenaires ainsi que sur les conseils techniques du Bureau d'études et du service instructeur des permis de construire de l'Agglomération.

Capter et accompagner les porteurs de projets

Plus de 110 porteurs de projets de type primo créateur/repreneur d'entreprise ont été reçus dans le cadre de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise.

Parallèlement, la Direction du Développement Économique a comptabilisé **36 nouveaux contacts** (développement endogène et exogène, création/reprise d'entreprise, acquisition foncière, recherche de bâtiments...).

Elle s'attache à être un acteur bien identifié vers lequel se tournent les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais en quête d'informations concernant les formations, le recrutement, l'innovation, les investissements matériels, le foncier et l'immobilier.

De plus, la Direction du Développement Économique a accueilli et suivi de nombreux porteurs de projets éligibles aux dispositifs d'accompagnement présentés ci-dessous, notamment dans l'élaboration de leurs dossiers de demandes d'aides. Elle a été particulièrement active pour mobiliser les dispositifs issus de la politique d'aides aux entreprises mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis février 2017.

LES DISPOSITIFS D'AIDES GÉRÉS EN DIRECT

Bocage TPE (Très Petites Entreprises)

BOCAGE TPE est un dispositif d'aide à l'investissement pour les artisans et/ou commerçants de moins de 10 salariés et réalisant moins de 900 000 € HT de chiffre d'affaires.

En 2019, une partie de l'enveloppe de 100 000 € fléchée dès 2017 sur le pilier "Economie et Services" du programme "Cœur de Bourg, Cœur de Vie" a été consommée. 3 comités se sont réunis pour étudier 5 demandes d'aides. Les **5 dossiers** ont reçu un avis favorable représentant **20 985 € de subventions accordées**.

Bocage Initiatives

Il s'agit d'un prêt d'honneur à la personne de 8 000 € maximum pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans ou reprises depuis moins d'un an.

En 2019, **5 entrepreneurs ont pu présenter leurs projets**, lesquels ont reçu un accord favorable pour un montant total de **36 000 € de prêt à taux 0 % accordé**.

Le programme "Cœur de Bourg, Cœur de vie" Pilier économie et services



Cette opération collective, lancée en 2017 suite à la candidature de l'Agglomération du Bocage Bressuirais à l'appel à projet FISAC 2015, s'est poursuivie en 2019.

Les actions du pilier ECONOMIE de ce programme ont pour objectif d'accompagner les artisans-commerçants situés en centre-bourg souhaitant valoriser et dynamiser leur activité.

Actions :

- **4 réunions d'informations thématiques** (accessibilité / outils marketing / e-commerce / transmission) sur 3 communes du territoire (Nueil-Les-Aubiers, Cerizay, Bressuire),
- **Diffusion des fiches-conseils** "devantures commerciales et enseignes" via le site Internet de l'Agglomération,
- **27 prestations conseils individuelles réalisées** dont un pré-diagnostic "accessibilité", 7 visites conseil CAUE pour les devantures commerciales, 12 prestations "outils marketing", 6 démarches "préférence commerce" et un "artisans gourmands".

AUTRES DISPOSITIFS

Aides aux entreprises de la Région Nouvelle-Aquitaine

La Direction du Développement Économique est à disposition des porteurs de projets pour le montage et le suivi des dossiers de demandes de financements auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En 2019, 35 entreprises accompagnées par la Direction du Développement économique ont obtenu un accord pour leur demande de subvention régionale :

Chiffres clés



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

35
dossiers
accordés
sur 38 déposés

1 067 789 €
subventions
attribuées
par la Région

	Dossiers accordés nb déposés	Subventions attribuées par la Région
Entreprises - de 10 salariés		
• Aide à la création / reprise	9 (9)	76 900 €
• Aide au développement	12 (13)	227 642 €
Entreprises + de 10 salariés		
• Aide au développement	13 (15)	748 547 €
Tous types d'entreprises		
• Aide à l'innovation	1 (1)	14 700 €



Michelin Développement

Fond privé créé par le Groupe Michelin, cette action a pour but de favoriser le développement économique des territoires dans lesquels il compte un établissement, en apportant une aide technique et/ou financière en liaison avec les acteurs économiques locaux aux entreprises en création ou en croissance.

Depuis 2017, Michelin Développement et la Direction du Développement Économique travaillent de concert auprès des entreprises qui souhaiteraient solliciter ce fonds (sont éligibles les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais situées à moins d'1h ou moins de 50 Km du site Michelin de Cholet).

En 2019, la Direction du Développement Économique a fléché 2 entreprises sur ce fonds. Toutefois, ces dossiers n'ont pas abouti.

Aménagement économique du territoire

IMMOBILIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Au 31 décembre 2019, la Direction du Développement Économique gère un parc de **26 bâtiments à vocation économique, propriété de la Collectivité, dont 12 ateliers relais et 3 bâtiments multi-entreprises** (représentant 14 cellules indépendantes) et 11 bâtiments uniques.



BOURSE DES LOCAUX À VOCATION ÉCONOMIQUE

La Direction du Développement Économique gère et alimente **une bourse des locaux à vocation économique** (bâtiments propriété de la collectivité et biens privés). Ce service gratuit facilite la mise en relation entre l'offre et la demande de bâtiments et participe à l'implantation et au développement d'entreprises sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Chiffres clés

Bâtiments
de l'Agglo
75 % loués

28 des 37 bâtiments
soit 9 549 m² loués
7 départs et 6 arrivées
1 vente
Clôture d'1 crédit-bail

82
propositions
immobilières

adressées à des
porteurs de projet :
22 pour des entreprises
exogènes
20 exclusivement
dédiées à la recherche
de bâtiment
16 exclusivement
dédiées à la recherche
de foncier.

LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Les projets de Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Au cours de l'année 2019, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a poursuivi les projets de création et d'extension de ZAE.

• **Moncoutant-sur-Sèvre** : poursuite des études et réalisation du diagnostic d'archéologie préventive préalables à l'aménagement de la ZAE de la Foresterie sur une emprise foncière d'environ 11,5 hectares située le long de la RD38 en sortie d'agglomération (direction Bressuire).



Périmètre du projet de la Zone de la Foresterie - Moncoutant
(Source Ouest Am' - juillet 2018)

• **Bressuire** : poursuite des études préalables visant à l'aménagement du quadrant Est de la ZAE @LPHAPARC ; projet représentant une superficie d'environ 40 hectares.



Périmètre des études préalables - ZAE @lphaparc - Bressuire

Les transactions de foncier à vocation économique réalisées par l'Agglomération

4 acquisitions foncières ont fait l'objet d'un acte notarié ; ces acquisitions représentent une superficie de 31,19 hectares.

8 cessions foncières ont fait l'objet d'un acte notarié ; ces cessions représentent une superficie totale de 6 hectares.

Marketing territorial, communication et partenariat

LES MATINALES ÉCONOMIQUES

En 2019, les élus et agents en charge du développement économique sont allés à la rencontre des entreprises du territoire à travers **trois Matinales Economiques organisées sur trois communes différentes** (Cerizay, Bressuire et Chiché).

Ces 3 Matinales ont permis d'aborder de manière précise les sujets suivants :

- connaître son territoire : un facteur de réussite,
- marchés publics et Très Haut Débit (état d'avancement du déploiement de la fibre optique),
- prévention, santé, sécurité au travail : accompagnement et aides.

Au total, **110 chefs d'entreprises** ont répondu présents.

Ces Matinales économiques ont été co-organisées et co-animées par la Direction du Développement Économique et :

- 4 dirigeants d'entreprises,
- le Conseil Départemental des Deux-Sèvres,
- le Service Commande Publique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Nouvelle-Aquitaine (ARACT),
- la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Centre-Ouest (CARSAT).

JOB DATING

La Direction du Développement Économique a co-organisé avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais un Job Dating le jeudi 3 octobre 2019 au sein de Bocapole à Bressuire.

Cette manifestation a facilité le rapprochement entre employeurs et candidats par un contact direct le temps d'une journée afin de répondre aux enjeux de recrutement des entreprises du territoire.

Cette rencontre est l'occasion de promouvoir les entreprises locales et leur savoir-faire, leur donner de la visibilité et de donner l'opportunité aux candidats d'exposer leurs compétences.

Chiffres clés

1 600
visiteurs

+ de 200
offres d'emploi
à pourvoir

7
partenaires

le Club des
Entreprises du
Bocage Bressuirais,
le Cluster métallurgie
Pôle Métal 2S,
le GEN 79,
les 3 Chambres
consulaires,
l'ANEFA.



73 stands
71 entreprises
et 2 collectivités
présentes

LE SALON DES ENTREPRENEURS NANTES GRAND OUEST

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au Salon des Entrepreneurs Nantes – Pays de la Loire les 20 et 21 novembre 2019 à la Cité des Congrès de Nantes.

Rendez-vous incontournable pour qui souhaite créer, développer ou reprendre une entreprise, ce salon est à la fois un révélateur de tendances entrepreneuriales et un véritable outil pratique pour ses visiteurs.

La présence de l'Agglomération permet de faire connaître les atouts du Bocage Bressuirais et d'attirer de nouveaux projets économiques.



Au cours de ces 2 jours, le stand de l'Agglomération a été fréquenté par de nombreux visiteurs dont une trentaine de contacts intéressés/intéressants, par/pour notre territoire. Une pochette estampillée "**Et si votre projet commençait chez nous ?**" avec des fiches de présentation du territoire illustrées de témoignages de chefs d'entreprises a été remise à ces contacts.

TOP DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE 79



Le 11 décembre 2019, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé pour la cinquième fois consécutive au Top des Entreprises, manifestation dont elle est partenaire, organisée par la Nouvelle République.

Au cours de cette manifestation, les élus représentant l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont remis à la société Prefa Bressuirais implantée à Bressuire son trophée "Emploi et Formation".

Deux autres entreprises du Bocage Bressuirais ont également été récompensées :

- 50 Factory de Cerizay pour le trophée "Coup de Cœur du Jury",
- Gazteam Energie de Combrand pour le trophée "Transition énergétique".

La Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris

L'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est installée tout le mois de novembre 2019 dans les locaux de la Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris.

Les 19 et 20 novembre, étaient dédiés à l'économie et l'emploi afin d'attirer de nouveaux talents, salariés, habitants, touristes et de faire découvrir le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais à des Parisiens en quête de mobilité et d'un nouveau cadre de vie... parfois jusqu'à créer des opportunités de vie nouvelle.



Le mois du Bocage Bressuirais à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris

- 6 partenaires présents : Pôle emploi, la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais, le Club des Entreprises du Bocage Bressuirais, le Cluster métallurgie Pôle métal 2S, Action Logement et la Chambre de Commerce et d'Industrie 79,
- 34 personnes rencontrées durant les 2 jours : demandeurs d'emplois, porteurs de projet à la recherche d'entreprises à reprendre... profils plutôt qualifiés,
- 80 personnes présentes le mardi 19 novembre 2019 au soir : partenaires, chefs d'entreprises, élus de l'Agglomération et d'autres territoires, parlementaires...
- Des producteurs locaux à l'honneur : 27 producteurs du Bocage Bressuirais ont pu mettre en lumière leurs spécialités pendant 1 mois dans la boutique de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine.





12

Office de tourisme

L'Office de tourisme du Bocage Bressuirais accueille et informe les touristes dans ses deux bureaux et ses deux espaces d'information touristique (Pescalis et Cerizay) mais également grâce aux outils numériques.

Promoteur du développement touristique du territoire, il organise des animations touristiques et accompagne les professionnels du tourisme et participe à la commercialisation de la destination "Bocage Bressuirais".

ACCUEIL ET DIFFUSION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE

L'Office de tourisme accueille le public sur **deux sites** à :

- Bressuire : 2 800 visiteurs dont 47 % de locaux et 298 visiteurs étrangers,
- Mauléon : 1780 visiteurs dont 54 % de locaux et 55 visiteurs étrangers.

En complément des bureaux d'accueil, les **8 bornes d'information touristique** permettent de répondre en permanence à la demande d'information des visiteurs ou des habitants. En 2019, 8 268 connexions ont été enregistrées sur ces bornes (Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers, la Forêt sur Sèvre, Moncoutant-sur-Sèvre et Chiché).

Par ailleurs, 78 134 connexions ont été comptabilisées sur le **site internet** de l'Office de tourisme et 953 fans sur la page **Facebook**.

EVOLUTION CONSTANTE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

L'offre d'hébergements, porte d'entrée touristique du territoire, ne cesse de s'accroître. L'Office de tourisme **accompagne les porteurs de projets** ainsi que les **hébergeurs** dans leur métier en proposant des **ateliers pratiques** comme le franglais ou des ateliers numériques. Il leur propose également des **journées découverte du territoire** et des territoires voisins (147 personnes y ont participé en 2019). Enfin, il a réuni 200 participants environ lors de **deux temps de travail** pour aider les hébergeurs dans leur métier et ses perspectives.

PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE LA DESTINATION BOCAGE

L'Office de tourisme s'appuie sur les communes pour organiser les **visites estivales**, visites conviviales pour découvrir les atouts et curiosités des communes.

L'Office de tourisme travaille également en **synergie avec les Offices de tourisme des territoires voisins** (Pays de Pouzauges, Pays de la Châtaigneraie).

L'Office de tourisme a participé, en lien avec la Direction du Développement économique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, à l'opération de **marketing territorial** qui s'est déroulée tout le mois de novembre 2019 au sein de la Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris ; cette opération avait notamment pour but de promouvoir la destination du Bocage Bressuirais auprès du public parisien.

L'Office de tourisme commercialise des **séjours** auprès de la **clientèle individuelle**, de la clientèle **groupes adultes**, auprès des **écoles** et des **accueils de loisirs**. Il propose l'hébergement et les activités engendrant des retombées économiques sur l'ensemble des prestataires du territoire.



DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE "ACTIVITÉS TOURISTIQUES"

Les sites touristiques

Le territoire bénéficie de nombreux sites touristiques diversifiés alliant histoire, découverte de la nature et sensations ; ces sites ont eu une bonne fréquentation touristique. De nombreux Espaces Naturels Sensibles de qualité comme le Jardin des Chirons, la Corbelière ou le Clos de l'Oncle Georges caractérisent également notre territoire.

Quelques données de fréquentation :

- Château de St Mesmin : 13 100 visiteurs
- Parc Aventure (Moutiers sous Chantemerle) : 13 200 visiteurs
- Aquarium de Pescalis : 9 100 visiteurs
- Musée de la Tour Nivelles : 7 700 visiteurs
- Géocaching Terra Aventura (6 parcours) : 20 944 joueurs

A proximité du Bocage Bressuirais, se situent des sites touristiques à fort rayonnement comme Le Puy du Fou et le Futuroscope qui ont accueilli respectivement 2 300 000 et 1 900 000 visiteurs en 2019.

Randonnées et itinéraires

Le Bocage Bressuirais tire aussi parti de son environnement pour développer des activités touristiques de plein air et de découverte :

- 6 circuits de géocaching
- 3 voies vertes et 1 véloroute
- 2 boucles vélos et 36 circuits pédestres numérisés sur l'Appli mobile
- 11 circuits VTT



Chiffres clés

3 855
lits touristiques
+16 %

4 580
visiteurs
dans les bureaux de
l'Office de Tourisme

329
établissements
+4 %

20 944
Terra Aventuriers
Une chasse au trésor
connectée +370%

Pescalis

Pescalis est une station de vacances regroupant, sur un site de 100 ha, pêche, hébergements, activités de loisirs diversifiées et restauration.

Six étangs sont dédiés à la pêche de la carpe, du carnassier, au coup, sur lesquels sont également organisés des cours de pêche du débutant au confirmé, seul ou entre amis,

Côté hébergement ce sont 2 résidences de tourisme privées (336 lits) : les Maisons du Lac (Pescalis en assure la commercialisation et la gestion) et les Chalets Natura Resort (Pescalis en assure la gestion) et un gîte de groupe "La Loge" dont la régie Pescalis assure la commercialisation et la gestion.

Pour le public individuels ou les séminaires d'entreprise, le site offre également un restaurant de 70 à 200 couverts (privé), 2 salles de réunion et un amphithéâtre.

Le site développe également de multiples équipements de loisirs : aquarium, minigolf, jeux pour enfants, vélos, Trott X et différents itinéraires de promenade et activités de plein air comme le géocaching Terra Aventura...

A proximité du site, karting, parc accrobranche, ferme pédagogique, activités équestres font de Pescalis un lieu central de séjour.

L'HÉBERGEMENT

Le début de la saison (avril-mai-juin) a connu une bonne fréquentation, notamment pendant les vacances de printemps sur les secteurs à la fois de l'hébergement et de la pêche, ce qui a permis une progression d'environ 15% du chiffre d'affaires par rapport à 2018 sur cette période. Le second trimestre (juillet-août-septembre) confirme le bon déroulement de la saison avec une progression de 8%.

La réouverture du restaurant "l'Atipik" a participé à cette augmentation de la fréquentation.

La rénovation de la plupart des appartements des Maisons du Lac a eu un fort impact sur la satisfaction des clients. La note "Booking.com" est ainsi remontée de 6 en 2018 à plus de 7,2 à fin septembre 2019.

La centrale de réservation de Pescalis a augmenté ses ventes par le biais de la plateforme Booking ; cette augmentation a engendré 9 % de chiffre d'affaires en plus sur les Maisons du Lac par rapport à 2018.

L'attractivité du Puy du Fou amplifie les réservations de dernière minute et participe grandement à l'augmentation des courts séjours. Il est donc nécessaire de s'adapter à la demande de la clientèle.

L'ACTIVITÉ PÊCHE

L'activité Pêche reprend un rythme de croisière. La pêche de la carpe représente 61% de nos pêcheurs contre 24% aux carnassiers et 14% au coup. Nous confirmons un bon début de saison (avril, mai, juin) et une belle arrière-saison (septembre, octobre, novembre). L'été 2019 aura été difficile, en cause la canicule, entraînant des annulations de plusieurs centres de loisirs. Nous notons un retour progressif de nos pêcheurs aux carnassiers, une stabilisation de la pêche au coup ; le produit phare de Pescalis reste la pêche de la carpe.

Chiffres clés

10 583
pêcheurs

90 % droits de pêche
10 % guidage
(10 494 en 2018)

20 171
nuitées
(18 831 en 2018)

9 100 visiteurs
Aquarium et étangs
(9 461 en 2018)

LE TOURISME D'AFFAIRES TOUJOURS PERFORMANT

Les locations "entreprises" au mois (accueil de salariés contractuels, intérimaires...) se développent et permettent d'accroître le chiffre d'affaires surtout en hors saison.

14

Moins de manifestations nationales ou régionales se sont déroulées sur le site de Pescalis impactant à la baisse le chiffre d'affaires généré par rapport à 2018. Ainsi, à fin septembre 2019, le chiffre d'affaires généré était de 56 287€ contre 76 677 € à fin septembre 2018 (- 26%).

Bocapole

Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers évènements, ainsi que des prestations de services liées à ces locations. La régie Bocapole dispose d'un parc de matériel destiné à la location pour les associations, les collectivités et les entreprises du territoire du Bocage Bressuirais

Par sa capacité à attirer des publics des territoires voisins ou plus lointains, les enjeux de Bocapole sont multiples : participer à la diffusion culturelle de spectacles populaires, favoriser la création et la pérennité d'événements économiques et sociaux sur le territoire, être un outil de rayonnement du territoire à l'extérieur de ses frontières.



BILAN ANNUEL

En 2019, l'activité globale de la régie Bocapole par rapport à 2018 a de nouveau augmenté fortement (8.3 % soit une augmentation globale de 25% sur les trois dernières années).

Le nombre de spectacles programmés par des productions a fortement augmenté avec 19 spectacles en 2019 contre 13 en 2018 (avec en 2019, 27 programmations dont 8 annulations de spectacle, faute de ventes suffisantes ou pour aléas de la production).

Le nombre d'événements sociaux-économiques a augmenté passant de 143 en 2018 à 154 en 2019 (dont les petits ou grands salons passés de 15 en 2018 à 18 en 2019).

Bilan affluence et occupation

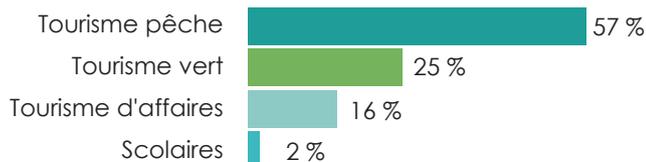
En 2019, le nombre de visiteurs ou utilisateurs s'est porté à 127 135 participants à des événements, réunions, séminaires ou spectacles. C'est donc une évolution constante puisque cette affluence était de 106 660 en 2017 à 123 600 en 2018.

Le nombre d'événements générant une occupation a atteint 217 jours en 2019, pour une occupation avec les temps de montage et démontage compris de 251 jours. Ces indicateurs sont également en progression par rapport aux années précédentes (68 jours "évènement" et 216 jours d'occupation en 2017, 202 jours "évènements" et 233 jours d'occupation en 2018).

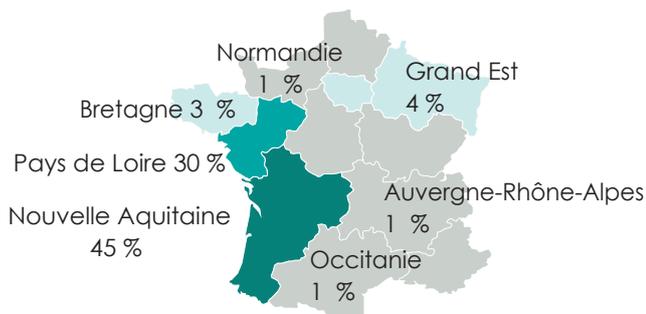
Le nombre total de spectacles programmés privés ou publics, est passé de 28 spectacles en 2017, 32 en 2018, à 42 en 2019.

La Régie Bocapole a programmé deux spectacles qui ont été annulés faute de réservations suffisantes (Manu Katché et Elodie Frégé en duo avec André Manoukian) et a co-organisé le concert de Grand Corps Malade avec l'association Voix et danses, dans le cadre du festival Eclats de Voix.

Type de clientèle

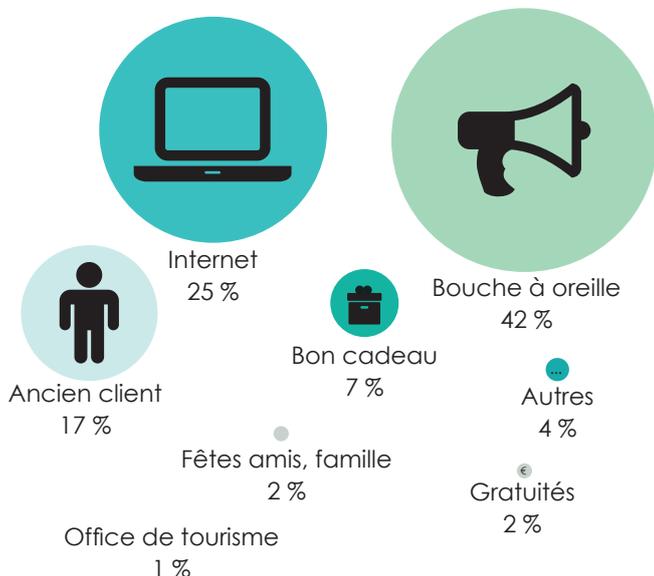


Provenance de la clientèle



Réseaux de communication

Informations basées sur un échantillon de 1400 clients en séjours.



Bilan des grands spectacles programmés

Bocapole doit toujours faire face à la concurrence de salles de spectacles régionales plus grandes avec un potentiel de public plus important pour les concerts de têtes d'affiche qui fonctionnent très bien en France et sont donc orientés par les producteurs prioritairement sur des salles à forte capacité.

La tendance pour les one-man-shows est redevenue plus favorable par rapport aux années 2012 à 2016. Les perspectives sont globalement meilleures pour 2020 en volume de programmation. Le nombre de spectacles programmés par les productions ayant remonté de manière très importante, on doit s'attendre à ce que celui des spectacles annulés soit proportionnel (pour aléas ou ventes insuffisantes de places).

Pour contrecarrer cette évolution et diversifier la programmation, la Régie va poursuivre son travail auprès des producteurs de spectacles nationaux, pour programmer ponctuellement en tant qu'organisateur ou co-organisateur avec des associations notamment. Cette logique de programmation en propre a pour vocation de diversifier la programmation et l'image de la salle sur le marché national.



Chiffres clés

154
événements
socio-économiques

42
spectacles
dont 19 productions
professionnelles



127 135
entrées

15

Musées et patrimoine : faciliter l'accès au patrimoine et à la culture

Les musées de l'Agglomération ont pour vocation de faciliter l'accès des habitants à leur patrimoine et à la culture de leur territoire en mettant en œuvre des actions de médiation et de diffusion : expositions, ateliers avec les scolaires et les groupes...

Les musées participent également au développement touristique en attirant les touristes et en prolongeant leur séjour.

UNE EXPOSITION REMARQUEE AUTOUR DE "MAX INGRAND, UN BRESSUIRAIS MAGICIEN DU VERRE"

Organisée pour célébrer le **cinquantième de la disparition de ce très grand vitrailliste**, l'exposition a mis en valeur la collection bressuiraise qui est la plus importante collection publique consacrée à Max Ingrand. Elle présentait **toutes les facettes de son art** : les glaces décorées, le vitrail, le design et le luminaire.



Ouvert à l'occasion tous les samedis et dimanches, le musée a accueilli autour de cette exposition **3 000 visiteurs**, hors médiation scolaire. La scénographie réussie a permis de renouveler avec une touche contemporaine l'espace muséographique. Des visites et ateliers thématiques autour du verre, en lien avec le dispositif P.E.A.C., et des vitraux de l'église Notre-Dame ont également renforcé la dynamique de cette exposition dont **la qualité a été saluée** par l'héritière de Max Ingrand et tous les visiteurs.

En amont, des photographies itinérantes sur tout le Bocage

En guise d'appel à l'exposition du mois d'octobre, les Bocains ont découvert à partir de fin juillet des photographies des œuvres de Max Ingrand présentées sous forme de cubes. Un lot de 3 cubes a sillonné le bocage : Argentonay, Bressuire, Cerizay et Moncutant-sur-Sèvre.

Flash sur...

18 octobre, vernissage de l'exposition en présence de Sylvie Ingrand

En présence de Sylvie Ingrand, fille de l'illustre artiste, et de Julien Leroy propriétaire d'une "Passion du Christ" prêtée à l'occasion, Marie Jarry, Vice-présidente en charge des politiques culturelles a retracé lors du vernissage, la vie de cet artiste bressuirais qui a connu une renommée internationale.

Sylvie Ingrand, très émue, a apprécié de découvrir une telle diversité d'œuvres aussi représentatives de l'art de son père en ce lieu. Elle s'est dit également très touchée par l'hommage musical rendu, un clin d'œil entre Eclats de voix et éclat de verre pour honorer la carrière de Max Ingrand.



DES ACQUISITIONS ET RESTAURATIONS D'OEUVRES POUR ENRICHIR LES COLLECTIONS

Les acquisitions et restaurations réalisées en 2019 viennent enrichir aussi bien les collections des Musées à Bressuire qu'à Mauléon. Elles sont autant de témoignages culturels du territoire.

L'acquisition de la **maquette d'un vitrail de Max Ingrand, déjà présent au musée** permettra d'expliquer aux visiteurs toutes les étapes de fabrication d'un vitrail.

Un **plan aquarellé du château de Bressuire** de la fin du XV^{ème} siècle, signé R. Barbaud, vient enrichir la connaissance historique de ce site patrimonial. Enfin, Les **Mémoires de Philippe de Mornay**, imprimées à La Forêt sur Sèvre en 1624-1625 et la première édition de la traduction de l'astronome et géomètre A. G. Pingré de 1769 trouveront toute leur place dans le futur musée à Mauléon, pour illustrer l'histoire locale.

Des travaux de restauration d'œuvres ont également été menés : **4 panneaux de verre de Max Ingrand** et deux vitraux signés de son chef d'atelier M. Durand ont été confiés à F. Pivet des Ateliers Verre Jade, qui a eu l'opportunité de présenter les travaux menés et son savoir-faire lors de séances publiques en juillet. Ces restaurations ont été subventionnées par la DRAC à hauteur de 30%. A Mauléon, **la restauration de fragments de sculptures en pierre calcaire**, d'un **rocher gravé des Vaulx** après transport et de **deux pierres tombales** a été réalisée ainsi que la restauration partielle des vitraux de la chapelle (déposés à l'occasion).



DE LA MEDIATION POUR ELARGIR LES PUBLICS

Imaginé par la médiatrice du musée pour compléter les visites guidées, **les ateliers de pratique** permettent de tester des techniques et des savoir-faire utilisés par les artistes. Les ateliers ont été proposés de janvier à mai 2019 et au cours des vacances de la Toussaint et ont réuni 525 visiteurs.

La classe, l'œuvre !, le Parcours d'Education Artistique et Culturelle et La Nuit des Musées : avec ces trois dispositifs réunis, 25 élèves du Lycée Genevoix et 19 de la section bac professionnel ASSP ont réalisé des créations en verre avec l'artiste Monika Modjuska. Les œuvres créées ont été présentées lors de La Nuit des Musées, les lycéens jouant le rôle de guide dans l'exposition et devenant des ambassadeurs du Musée. Un concert présenté par le Conservatoire de musique complétait la soirée.

Le partenariat initié avec le centre socio-culturel de Bressuire s'est poursuivi autour de l'accueil de personnes allophones : en partant d'objets issus des collections, des échanges linguistiques et culturels très riches sont entamés.

Lors des **Journées du Patrimoine**, le Musée à Bressuire et les visites guidées sur le site des Rochers gravés des Vaulx ont accueilli 311 visiteurs.

DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE BOCAGE

La réhabilitation du Musée-Bibliothèque-Office de Tourisme à Mauléon

Après le travail de programmation mené en interne, c'est-à-dire le choix des œuvres et la définition du discours associé, c'est l'**agence In Site** de La Rochelle qui a été retenue pour **réaliser la scénographie du musée à Mauléon**. Son rôle est de définir le style du musée, d'imaginer et concevoir les dispositifs de présentation des œuvres, tout en veillant à leur bonne conservation, et de faciliter le parcours du visiteur.

Il est prévu un "musée à tiroirs", faisant le lien avec les sites du territoire, un parcours enfant, des audio-guides, des outils numériques et des manipulations qui permettront à chacun de **découvrir à son rythme et selon ses envies les collections et l'histoire du territoire**. Cette réalisation reçoit une subvention du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine de 248 200 €.



La mise en valeur du site archéologique et naturel des Vaulx

Au cours de l'année 2019 ont été présentées les conclusions de l'étude de protection et de valorisation des blocs gravés des Vaulx, le **1^{er} site européen de figures anthropomorphes daté du second âge du fer**.

Confiée à l'Agence "Avec", avec le soutien financier de la DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, cette étude préconise un **aménagement respectueux de l'environnement** qui valorise la **dimension à la fois historique et naturelle du site**.



Les Bibliothèques : lire et découvrir

Les 24 bibliothèques mettent à disposition du public une offre de livres, films, magazines et cd destinés à tous les âges. Elles organisent des animations toute l'année pour le public jeune et adulte et accueillent des groupes, scolarisés ou non. Elles se veulent des lieux de médiation, de découverte, d'apprentissage et de divertissement.

UN SERVICE QUI POURSUIT SA STRUCTURATION

Définir le réseau pour l'avenir

À la suite d'un bilan exhaustif des actions réalisées depuis 2014, l'année 2019 a été marquée par un travail participatif et collaboratif réunissant élus, agents et bénévoles afin de définir le service à l'habitant dans les années à venir. Le projet de service, délibéré en décembre 2019, prévoit la mise en place d'une offre nouvelle qui prenne davantage en compte les pratiques culturelles actuelles de la population. Mise en circulation d'une navette, développement d'une offre de ressources documentaires en ligne, renforcement des actions hors les murs, refonte des horaires d'ouverture... sont quelques-uns des projets qui dessineront l'avenir du réseau des bibliothèques.

La politique documentaire formalisée

Les Bibliothèques mettent à disposition du public plus de 200 000 documents (livres, magazines, cds, dvds...). La constitution et la gestion des collections résultent d'une politique concertée à l'échelle du réseau et sont pensées dans un souci de réponse aux besoins des publics et de bonne gestion des deniers publics. Cette "politique documentaire" a été formalisée dans une Charte des collections délibérée en 2019. Document de communication à destination des partenaires et du public, la Charte des collections formalise les grands principes d'organisation et de gestion des collections sur le réseau.

DE NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES À VENIR

Les évolutions récentes des bibliothèques ont conduit à une considération accrue de la mission d'accueil des publics qui passe notamment par une attention prêtée à la qualité des espaces.



Bientôt une nouvelle bibliothèque à Mauléon...

Malgré les mutations ayant impacté tant les bibliothèques que les pratiques culturelles, la bibliothèque de Mauléon, d'une surface de 86 m², n'avait fait l'objet d'aucuns travaux ni réaménagement depuis son ouverture. Dès lors, un projet global comprenant la bibliothèque, le musée et l'antenne de l'Office de Tourisme a été élaboré par l'agglomération en lien étroit avec la commune de Mauléon.

Courant 2019, la bibliothèque a quitté ses anciens locaux pour permettre la réalisation des travaux.

La future bibliothèque de Mauléon proposera plus de 600 m² dont plus de la moitié dédiée aux collections et aux animations. Elle inclura également de nouveaux services (large choix de films, jeu...) dans des espaces entièrement retravaillés et chaleureux.

et à L'Absie !

En 2012, un audit réalisé par la commune de L'Absie pointait des problèmes d'accessibilité et de sécurité dans l'actuelle Maison pour tous qui abrite la Bibliothèque. La commune a donc décidé de transférer la Maison pour tous dans le centre du bourg, l'occasion de rénover la bibliothèque et de renouveler intégralement ses collections.

Chiffres clés

13 194
inscrits

6 645 personnes
ont assisté
aux animations
en 2018/19

5 774
scolaires
accueillis en 2018/19



UN SERVICE À DESTINATION DE TOUS LES HABITANTS

Un public au rendez-vous

La mise en place de la gratuité de l'inscription en 2017 avait conduit à une forte augmentation du nombre d'abonnés sur le réseau. Le succès de cette opération ne s'est pas démenti depuis. Ainsi, en 2019, le réseau comptait 13 194 abonnés soit 17 % de la population communautaire. Par ailleurs, 6 645 personnes ont assisté aux différents rendez-vous et animations proposés en 2018-2019 autour de la thématique des migrations.



Soirée jeux vidéo à la bibliothèque de Cerizay

18

Un travail de fond avec le public "jeune"

Les Bibliothèques ont une politique forte à destination du jeune public (0-15 ans) qui représente près de 45% des inscrits des Bibliothèques. Le principal dispositif à leur attention consiste en l'accueil des groupes pour des visites de découverte des structures ou des visites thématiques. En 2018-2019, 5 774 élèves, de la maternelle au lycée ont été accueillis. L'éducation artistique et culturelle constitue un autre axe fort des politiques culturelles auxquelles s'associent naturellement les Bibliothèques. En 2018-2019 quatre classes ont mené un travail de fond avec l'illustratrice jeunesse Xavière Broncard autour de la réalisation d'un décor de théâtre inspiré d'un de ses albums "Le Grand départ". Enfin le projet Eclore a réuni 587 élèves autour de la thématique des migrations et a donné lieu à l'élaboration de productions plastiques ou écrites exposées à la médiathèque de Bressuire.

Scènes de territoire : une scène d'arts vivants à l'échelle du Bocage Bressuirais

Plus que des lieux et une programmation culturelle, l'activité de Scènes De Territoire à l'échelle du Bocage Bressuirais est diverse et participe à la vie culturelle en mettant en œuvre de multiples activités :

- une programmation de spectacles tout public et jeune public et à l'attention des scolaires, aussi bien au théâtre que dans les salles de spectacles du territoire et hors les murs,
- un programme dense d'action culturelle qui développe l'éducation artistique et culturelle et participe à l'élargissement et au renouvellement des publics,
- un soutien à la création notamment par l'accueil en résidence d'artistes et aux pratiques amateurs,
- des apports techniques aux acteurs culturels du territoire (mise à disposition du théâtre et de l'équipe technique pour les festivals du théâtre amateur et de l'association Voix & Danses...).

UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE ET UNE PRÉSENCE ARTISTIQUE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMERATION

En 2019, **41 spectacles différents** ont été programmés (programmation tout public, jeune public et scolaire) totalisant **75 représentations** et accueillant **11 923 personnes**.

Sur la saison 2019/2020, **739 personnes** ont souscrit un abonnement. Pour la première fois pour la saison 2019'2020, l'abonnement est aussi possible en ligne sur le site scenesdeterritoire.agglo2b.fr.

Flash sur...

LE PROJET ECLORE

Les objectifs du Projet ECLORE sont de développer l'imagination et d'enrichir la connaissance du monde des élèves du cycle 1 au cycle 4. Ce projet présente l'avantage de laisser une grande latitude aux écoles et classes sur le traitement du thème défini en amont, les migrations en 2018-2019, et les productions finales des élèves.



Une programmation tout public et en direction des scolaires

39 représentations, dont les 6 soirées d'ouverture de saison, ont été présentées au public totalisant **7 746 entrées**. La programmation est équilibrée dans sa pluridisciplinarité (théâtre, danse, musique, cirque, magie, humour...) afin que chacun puisse avoir un large choix.

36 représentations ont été présentées en 2019 sur le temps scolaire aux écoles du premier et second degré du territoire du Bocage Bressuirais permettant à **3 558 élèves du 1^{er} degré** d'assister à au moins un spectacle au cours de cette année et **619 collégiens et lycéens**.



Concert "Piano Flottant" à Pescalis

Un soutien à la création : les résidences d'artistes et les "sorties de fabrique"

Parce que les artistes ont besoin de lieux et de temps pour créer, Scènes de Territoire accueille tout au long de l'année des projets et spectacles en cours d'élaboration. Plusieurs temps jalonnent ces créations. La résidence permet des temps de rencontres et de partage entre une démarche artistique, un territoire et ses habitants alors que les "sorties de fabrique" sont les moments où les compagnies viennent confronter leur travail en cours avec le public et échanger avec lui.

Plusieurs compagnies régionales ou hors région ont ainsi été accueillies en résidence de création :

- la compagnie **Sans Titre** pour son projet de création "Kaïna Marseille" présenté en février 2020,
- la compagnie **Studio Monstre** pour la création "Alice ou le voyage intérieur" présenté en janvier 2020 était en résidence à la Passerelle à Mauléon,
- la compagnie **Ça va sans dire – Fred Billy** pour la création "En vie !" (fruit d'un collectage réalisé sur les lieux de fêtes du Bocage Bressuirais) dont l'aboutissement a été présenté lors des ouvertures de la saison 2019-2020.

LES PUBLICS AU CŒUR DU PROJET UNE ACTION CULTURELLE RENFORCÉE

L'action culturelle réunit toutes les formes de médiations avec les œuvres et les artistes à destination de tous les publics. Elles peuvent aussi parfois solliciter leurs participations.

Laboratoire artistique dans le cadre de la politique de la ville

La metteuse en scène de la Cie Sans Titre, Anne Morel Van Hyfte, a dirigé un laboratoire artistique intitulé "Aujourd'hui est un jour où je prends parole". Mené principalement avec 46 habitants du quartier Valette de Bressuire en lien avec le Centre Socio-Culturel, l'association Pass'Haj, la Maison de l'Emploi, ce projet a abouti à un montage sonore de ces paroles collectées consultable sur le site de l'Agglomération.

Des ateliers de médiation dans les établissements scolaires, des sessions d'écoutes nomades dans le Bocage Bressuirais, menés par des artistes et par la médiatrice de Scènes de Territoire

Les ateliers de sensibilisation autour de certains spectacles ont proposé plus de 110 heures de médiation pour les élèves du primaire au lycée. Les "écoutes nomades" autour d'un collectage de paroles d'habitants du Bocage Bressuirais réalisé par Fred Billy sur leurs souvenirs de vie pendant la seconde Guerre Mondiale ont réuni 236 personnes sur le territoire de l'Argentonnois et du Mauléonais (collégiens, lycéens, publics seniors, CSC de Mauléon et Nueil-Les-Aubiers, EHPAD d'Argentonnois).

Le Projet d'Education Artistique et Culturel (PEAC)

En lien avec le Conservatoire de Musique, le Réseau des Bibliothèques et les Musées pour des opérations menées en concertation avec l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine sur un thème commun : "Les Migrations" en 2018-2019 et "Les Imaginaires" en 2019-2020.



Projet PEAC : "les migrations"

Les ateliers et stages de pratique artistique

Stage d'"improvisation théâtrale" avec la Dame de compagnie - Chloé Martin, initiation à la danse pantsula en amont du spectacle "Via Kanana", initiation à diverses danses enseignées dans le Bocage en lien avec les associations du territoire... ce sont autant de propositions qui ont accompagné lors de la programmation du spectacle "Vivace" proposé par le CCN de Caen. Des ateliers "parents-enfants" ont également été proposés autour de spectacles jeune public.



Première partie de soirée "Vivace" CCN de Caen

Des projets participatifs

10 élèves de la classe piano du Conservatoire ont été invités à assurer la première partie de "Piano flottant". 25 autres élèves chanteurs ont répété des chansons de Thomas de Pourquery avant de les interpréter sur scène en dernière partie de son concert.



Thomas de Pourquery avec les élèves du Conservatoire de Musique

L'ensemble de ces actions d'action culturelle ont réuni sur l'année 3 248 personnes.

RÉSEAU PARTENARIAL ET SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS

Un travail en partenariat et en réseau

Scènes de Territoire travaille avec les services culturels de l'Agglomération, les communes du Bocage Bressuirais et les associations et acteurs du territoire.

Ce travail en réseau existe aussi à l'échelle régionale avec l'OARA (Office régional de la Culture en Nouvelle-Aquitaine), des structures de diffusion du spectacle vivant de la Région Nouvelle-Aquitaine (notamment celles regroupées au sein du Réseau 535), et à l'échelle nationale notamment avec l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique).

Elle est également au cœur de relations avec les acteurs du territoire ; le Fauteuil Rouge, Boc'Hall, la librairie Le Fréneau, Pass'Haj Nord Deux-Sèvres, Ensemble signons, associations de théâtre et de danse du territoire, l'Association Voix & Danses...

Un soutien aux pratiques amateurs

Principalement par des mises à disposition du Théâtre et/ou de l'équipe technique :

Lors du week-end "Théâtre amateur sur un plateau", 515 personnes ont assisté aux différentes représentations qui ont eu lieu du vendredi 15 au dimanche 17 mars avec les Salpin'banks du Pin, la Lescure Théâtre de Boismé et les Commis troupiers de St-Aubin-de-Baubigné.

Pour le Lycée Maurice Genevoix, Scènes de territoire est intervenu pour la préparation et les représentations des options théâtre, de même qu'auprès de l'association "Théâtre du Bocage" pour les différents ateliers de pratique amateur qu'il encadre (ESAT de Saint-Porchaire, Hôpital de Jour du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres).

Flash sur...

Quelques faits marquants

Scènes de Territoire a accueilli au cours de l'année 2019 des compagnies de renommée internationale comme le **Théâtre Knam** et sa metteure en scène russe **Tatiana Frolova** avec un spectacle fort revisitant l'histoire de la Russie au XX^{ème} siècle "Je n'ai pas encore commencé à vivre" ou encore la **C^{ie} Via Katilehong**, ambassadrice de la **danse sud-africaine** ainsi que des artistes charismatiques de la scène française comme **Rodolphe Burger, Thomas de Pourquery, Joël Pommerat...**

Scènes de Territoire a renforcé **au cœur de son projet une relation vivante et directe aux publics** en diversifiant et en amplifiant les modes de rencontres avec les artistes et les œuvres.

Chiffres clés

11 923
entrées

(dont 4 177 sur
séances scolaires et
7 746 sur des séances
tout public).

739

abonnés

sur la saison 2019-20

15 171
personnes

ont participé à
l'activité de Scènes
de Territoire

"Bords de scènes"
des temps de
rencontre privilégiés
entre les artistes et
le public à l'issue de
certains spectacles
ont réuni environ
430 personnes.

Conservatoire de musique : un territoire à l'unisson

Le Conservatoire de Musique est labellisé à rayonnement intercommunal par le Ministère de la Culture, qui, par ce biais se porte garant de la qualité de l'enseignement et des actions menés par l'équipe pédagogique.

Ses missions se déclinent à travers 3 axes :

- **offrir un enseignement musical** spécialisé en proximité, sur 6 sites d'enseignement, il se décline en un apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives pour "jouer ensemble",
- **participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Education Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'Ecole, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle), grâce au financement des communes,
- **animer une saison musicale** sur l'ensemble du territoire, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels.



UNE FRÉQUENTATION HISTORIQUE !

Avec 732 élèves inscrits, la fréquentation du Conservatoire est globalement stable (+0,7%) par rapport à l'année précédente : elle atteint cependant un nombre d'inscrits à son maximum historique depuis sa création.

La part des jeunes de moins de 25 ans est prépondérante avec 79 % des élèves.

Le maillage du territoire permet une accessibilité plus aisée pour les familles avec 6 sites d'enseignements. En outre, 10 élèves sont domiciliés hors Agglomération.

Chiffres clés

Année scolaire 2019-2020	Provenance géographique	Fréquentation du site
Argentonnay	50	15
Bressuire	398	535
Cerizay	122	65
Mauléon	65	58
Nueil-Les-Aubiers	45	46
Moncoutant-sur-Sèvre	42	13

BILAN DES ACTIONS

L'enseignement spécialisé : le "jouer ensemble"

Le "jouer ensemble" est une valeur portée par toute l'équipe pédagogique. Stimulantes pour les apprentissages, les pratiques collectives favorisent les rencontres entre les habitants de l'ensemble du bocage et contribuent à animer la vie du territoire par les concerts, spectacles et bals de qualité. Les deux ateliers ouverts en septembre allaient dans ce sens :

- L'atelier "flûte à bec" à Argentonnay : apprentissage de l'instrument en collectif et sans formation musicale,
- L'atelier "bricolage et polysons" à Bressuire : un atelier de lutherie, basé sur le recyclage de matériaux divers pour fabriquer des instruments et apprendre à les faire sonner. Cet atelier veut "désacraliser" l'entrée en musique et la fréquentation du Conservatoire.

L'ouverture pour tous

Également inscrite dans le projet d'établissement du Conservatoire, la volonté d'ouverture vers **les publics éloignés**, a été maintenue. La qualité et la diversité des actions menées par le Conservatoire dans cette direction sont régulièrement saluées par la DRAC, qui a accompagné cette démarche à hauteur de 3 000 €.

• Education Musicale en milieu scolaire

Grâce au financement des communes, le temps d'intervention **en milieu scolaire** demeure stable avec 1366 h de sensibilisation musicale, touchant environ 60% des enfants scolarisés.

Le deuxième orchestre à l'**école Jules Ferry de Bressuire**, qui a notamment joué lors de la cérémonie des vœux de l'Agglomération en janvier, a transmis les instruments à une nouvelle classe en septembre. L'orchestre à l'**école Ernest Pérochon de Courlay** s'est investi localement assurant la rentrée en musique et portant les couleurs de la commune jusqu'à Paris en novembre. L'orchestre à l'**école de la Sèvre** a pris beaucoup de plaisir dans la rencontre-concert à **Moncoutant-sur-Sèvre** avec la Compagnie du Coin avant de transmettre les instruments à la classe de l'**école Notre Dame**. Enfin, un nouvel orchestre a démarré en septembre à l'**école Victor Hugo de Chanteloup**. Les cérémonies officielles de lancement de ces trois nouveaux orchestres sont des temps forts pour les enfants, leurs familles et toute la commune.



• Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)

En lien avec Scènes de Territoire, les Bibliothèques et Les Musées et déployé sur le thème des migrations, le PEAC s'est décliné sur son volet "musique" avec Cyril Maguy, artiste blues et a abouti à la création de chansons par 100 enfants des écoles d'Argentonnay, Bressuire, Cerizay et Etusson. Une compilation a été réalisée grâce au studio mobile d'enregistrement du Conservatoire. Un groupe d'enfants de l'**Institut médico-éducatif de Bressuire** était associé à la démarche, dans le cadre du dispositif "Culture & Santé" porté par l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Région Nouvelle Aquitaine et la DRAC.

• Chanter et jouer de la musique pour tous !

Un partenariat s'est noué entre les ateliers du Conservatoire et l'association Progecat de Loudun favorisant la rencontre et le partage autour de la **handi-musique**.

Parallèlement, une action très forte s'est déroulée autour de la **langue des signes**. Le duo "Après vous" a ainsi mené un travail de création autour du chant-signe avec les 150 enfants de l'école publique de Mauléon, devant plus de 400 spectateurs, ainsi qu'avec les chœurs du Conservatoire, donnant lieu à deux concerts dans le cadre du lancement de "l'Année des langages" à Bressuire. Ce travail de création artistique vise à sensibiliser sur **la différence**.

Les aînés de 11 EHPAD du Bocage (10 en 2018) se sont retrouvés le 22 mai à Bocapole pour la 6^{ème} édition des **Aînés en chansons**, en partenariat avec l'Association Gériatologique Nord Deux-Sèvres devant 600 spectateurs, point d'orgue aux répétitions mensuelles mises en place dans chaque maison de retraite depuis janvier.



Flash sur...



Un jour inoubliable de l'Orchestre à l'école Ernest Pérochon de Courlay à Paris

Le 18 novembre 2019, invité par l'Association nationale Orchestre à l'Ecole à se produire sur son gala caritatif, l'Orchestre à l'école Ernest Pérochon de Courlay, après une visite de la capitale, a joué au siège d'une très grande compagnie d'assurances, dans des conditions très prestigieuses et devant Jean-Michel BLANQUER, le Ministre de l'Education nationale.



Le Conservatoire a porté ou participé à près de **45 concerts** sur nombreuses communes du territoire (Argentonnay, Boismé, La Chapelle Saint-Laurent, Cerizay, Chiché, Courlay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers...) lors de carnivals, marchés de Noël, journées du patrimoine, festivals d'intérêts communautaires... devant 5 300 spectateurs.

22

Le Conservatoire monte également des **concerts originaux, fédérateurs** entre plusieurs classes et/ou disciplines, à l'image des "Classiques font leur pub" le 11 mai. Ces concerts réunissant plus de 60 participants favorisent la motivation des musiciens et créent du lien entre les habitants du territoire, séduits par la qualité des prestations.

La saison s'appuie sur de **nombreux partenariats** avec les services culturels de l'Agglomération (explorations sonores, rencontre de compagnies, concert sur la Nuit des Musées), les associations du territoire (Cetre Socio-Culturel, Le Grenier, le Théâtre du Bocage, Boc'hall, Le Local, le Téléthon, l'UPCP-Métive, l'Arcup, Terri Thouars blues, Pleins jeux, les chorales associatives, les associations de parents d'élèves...), les EHPAD, et des conservatoires du département. Pour sa mise en œuvre, elle reçoit le soutien financier du Conseil Départemental.

Le Conservatoire joue également un **rôle ressource** avec sa parthèque, dont le catalogage est en cours via le logiciel des bibliothèques, pour que le fond soit accessible depuis n'importe quelle connexion Internet, et dans son accompagnement des associations musicales du territoire (Boc'hall, Voix & Danses, Cant'Amüs...).

Centres aquatiques



L'Agglomération du Bocage Bressuirais a la chance de disposer d'un grand nombre d'installations aquatiques, permettant à tous de bénéficier de lieux de détente, d'activités sportives et surtout de lieux d'apprentissage de la natation en temps scolaire ou extra-scolaire.

La direction des sports et des centres aquatiques a la charge de la gestion, de l'entretien et de l'animation de ces équipements, pour l'ensemble des publics.

En 2019, les centres aquatiques de l'Agglomération ont accueilli 257 948 usagers dont 63 739 scolaires.

Les centres aquatiques

CŒUR D'O équipement majeur du territoire, propose un bassin balnéo ludique (également ouvert en temps scolaire), un espace bien-être comprenant Sauna et Hammam, une des plus grandes pataugeoires des Deux-Sèvres (101m²) et un toboggan, le tout dans un premier espace dédié au jeu et à la détente. Un second espace composé d'un bassin sportif et d'un bassin de loisirs et d'apprentissage accueille le grand public mais surtout les écoles (maternelles, primaires et secondaires) ainsi que les associations sportives telles que le Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais et le club de plongée "les Compagnons de Neptune".

Cœur d'O a accueilli, en 2019, 144 713 baigneurs dont 30889 scolaires et propose un grand nombre d'activités :

- Bébés nageurs,
- Aquagym,
- Aquabike,
- Aquafitness,
- Aqua stand up,
- Leçons de natation adultes et enfants,
- Perfectionnement à la natation,
- Aquaphobie,
- Bébés dans l'eau...



AQUADEL CERIZAY a accueilli, en 2019, 60 208 baigneurs dont 20 780 scolaires et 8 656 sportifs dans son espace forme et propose les activités suivantes :

- Préparation prénatale,
- Bébés dans l'eau,
- Aquaphobie,
- Aquapulse,
- Aquabike,
- Aquatraining,
- Aquagym,
- Leçons de natation et perfectionnement.



Mais également sur son espace forme :

- Stretching,
- Pilates,
- Jay dance,
- des cours : spécial jambes, bras ou abdos fessiers...
- Body pump concept "Lesmills",
- Body attack concept "Lesmills",
- Circuit training,
- ainsi que des cours de découvertes destinés aux enfants et adolescents.

La piscine couverte de proximité à Moncoutant-sur-Sèvre accueille, quant à elle, de février à novembre, les scolaires (maternelle, primaire et secondaire) ainsi que le grand public souhaitant un espace de tranquillité et une structure à taille humaine. Celle-ci est ouverte 6j/7 et propose également un grand nombre d'activités :

- aquagym,
- circuit training,
- leçons de natation et perfectionnement.

La piscine de Moncoutant-sur-Sèvre a accueilli, en 2019, 16 239 baigneurs dont 9 373 scolaires.

Les piscines de plein air à Argentonay et à Mauléon sont ouvertes de juin à septembre, 6j/7.

- La première, composée de deux baignes et de toboggans surplombant la vallée de l'Argenton, a accueilli, en 2019, **5 834 baigneurs** dont 678 scolaires.
- La seconde est composée d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'un toboggan et de deux pentagliss. Elle a, quant à elle, accueilli **6 704 baigneurs** en 2019.



PARC DE LOISIRS DE VAL DE SCIE

Dans un cadre exceptionnel, le Parc de Loisirs de Val de Scie offre une baignade naturelle à filtration biologique sur la commune de Nueil-Les-Aubiers. Celle-ci a accueilli **15 594 baigneurs** de juin à septembre en 2019, et ce 7j/7.

Cet écrin de verdure en plein cœur de la nature propose des espaces de baignade adaptés aux nageurs et non nageurs, complétés d'un toboggan, d'un "aqua splash" (espace de jeux d'eau à disposition des plus petits) et d'un espace de jeux extérieurs.



Sur le plan de la gestion, les travaux de l'année 2019, ont principalement porté sur l'harmonisation des fonctionnements des centres aquatiques, la mise en œuvre d'un règlement intérieur unique et la création d'une tarification unique. Cette tarification permet aux usagers, avec un seul moyen d'accès, de bénéficier des services de tous les centres aquatiques, à l'exception du site de Val de Scie qui conserve sa propre tarification et son propre règlement.

Soutien aux associations

Soutien aux associations sportives

Le sport est au cœur de multiples enjeux. Afin de répondre à ceux du développement des pratiques physiques et sportives, de l'éducation par le sport et de la compétition sportive, l'Agglomération soutient des associations du territoire.

Ce soutien s'articule autour de différents objets :

- clubs et manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- équipes et sportifs de haut niveau,
- manifestations sportives de niveau national ou international,
- emplois aidés d'éducateur sportif au sein des clubs d'intérêt communautaire,
- parrainage, soutien à la préparation Hugo HAY au Jeux Olympiques.

CLUBS ET MANIFESTATIONS

Les associations uniques sur le territoire de la Communauté d'Agglomération bénéficient d'une subvention de fonctionnement :

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	6 000 €
Club Ovalie du Bocage	17 000 €
Judo Club du Bocage	13 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	17 000 €
Cercle des nageurs Bocage	7 500 €
TOTAL	60 500 €

Les Écoles de Découverte des Sports (EDS) :

Structure	Montant
École Découverte des Sports du Bocage	42 000 €
École Découverte des Sports Argentonnais	2 000 €
TOTAL	44 000 €

MANIFESTATIONS SPORTIVES DE NIVEAU NATIONAL OU INTERNATIONAL

Structure et objet de la subvention	Montant
Tennis Club de Bressuire	
Tournoi Tennis Top 10-12	6 500 €
Tournoi international masculin	3 500 €
Judo Club du Bocage	
Tournoi des cadets - cadettes	3 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	
Semi-marathon du Bocage	3 500 €
Meeting Robert Bodin	3 000 €
Tour cycliste Poitou-charentes	4 500 €
AJEJ - Highland Games	4 000 €
Entente pongiste Bressuire	
Tournoi national tennis de table	500 €
TOTAL	28 500 €

PARRAINAGE PRÉPARATION JO TOKYO

Hugo HAY - SBAC	3 500 €
-----------------	---------

ÉQUIPES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Equipes de niveau national	Montant
Football Club Bressuirais	20 000 €
SAM Handball	20 000 €
Réveil Bressuirais Basketball	20 000 €
TOTAL	60 000 €

Sportifs de haut niveau	Montant
Cédric COURILLAUD - Enjeux sport adapté	1 200 €
Pierre PROUST, Sébastien MICHEAU et Hugo HAY - SBAC	3 600 €
TOTAL	4 800 €

EMPLOIS AIDÉS – ÉDUCATEURS SPORTIFS

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	4 200 €
Club Ovalie du Bocage	487 €
Judo Club du Bocage	4 200 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	4 200 €
TOTAL	13 087 €

Soutien aux associations culturelles et touristiques, syndicats et SCIC

Pour conduire ses politiques publiques, l'Agglomération travaille en partenariat avec les associations du territoire et s'appuie sur elles pour certaines actions à qui elle confie la mise en œuvre.

AIDE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Structure et objet de la subvention	Montant
Boc'Hall - Fonctionnement	15 000 €
Cant'amüs - Fonctionnement	2 000 €
SCIC Cinéma du Bocage - Fonctionnement	30 000 €
Voix et Danses - Fonctionnement	32 000 €
Aide aux manifestations : Terre de Danses et Eclats de Voix	50 000 €
Belle la différence - 5 ^{ème} festival	500 €
ARCUP - Aide à la manifestation Valorisation du patrimoine chanté	2 500 €
TOTAL	132 000 €

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS TOURISTIQUES ET PATRIMONIALES

Structure	Montant
Syndicat Mixte du Château de Saint-Mesmin	39 660 €
Marché estival de Pescalis	750 €
Musée École de la Tour Nivelle	30 000 €
TOTAL	70 410 €



2

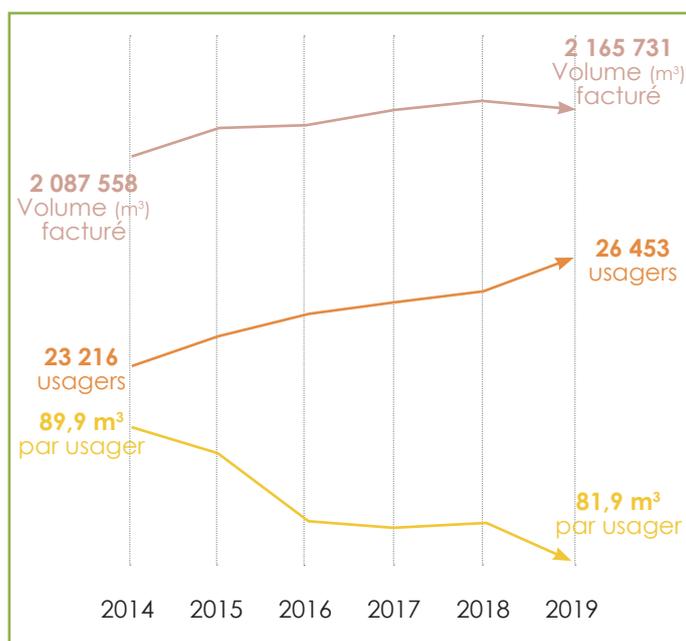
**Aménager le territoire
et préserver les ressources**



Les 75 710 habitants du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont consommé près de 2 166 000 m³ d'eau potable dans le courant de l'année 2019. Cette eau qui sert à l'ensemble des activités humaines doit être épurée avant d'être restituée au milieu naturel. Les eaux usées qui ont été déversées au tout à l'égout ont donc fait l'objet d'un traitement sur l'une des 65 stations d'épuration du territoire. Pour ce qui concerne les eaux usées produites dans les 11 500 foyers non raccordés au tout à l'égout, elles subissent également un traitement, mais dans ce cas, il s'agit de dispositifs d'assainissement individuels dont le fonctionnement est assuré par chaque particulier.

L'assainissement collectif

Le nombre de foyers raccordés au tout à l'égout a légèrement augmenté en 2019, par rapport aux années précédentes. Les volumes d'eaux usées rejetés au tout à l'égout ont, quant à eux, diminué en 2019.

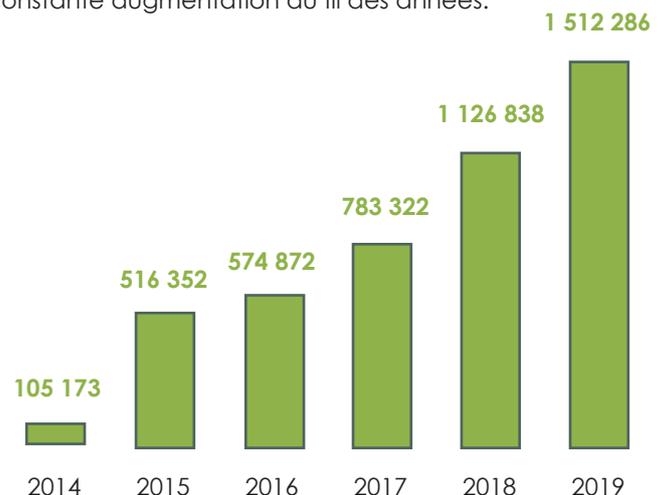


La consommation moyenne par usager continue de diminuer. Elle est de 81,9 m³ par abonné pour l'année 2019.

Investissements

Depuis la création de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, l'année 2019 a été la plus chargée en investissement. En effet, de nombreux chantiers ont été réalisés pour améliorer la collecte et le traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

Une cinquantaine de chantiers de pose de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales a été lancée sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour un montant total d'environ 2,5 millions d'euros. Sur la partie Eaux Pluviales, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a investi plus de 1,5 millions d'euros en 2019, chiffre en constante augmentation au fil des années.



Les réseaux en place dans les centres bourgs sont majoritairement de type unitaire (eaux usées et eaux pluviales mélangées). La vétusté de ces réseaux implique leur remplacement lors des aménagements de voiries réalisés par les communes. Afin de limiter les désordres hydrauliques au niveau des stations d'épuration, le réseau de type unitaire est alors remplacé par deux canalisations de type séparatif : un réseau dédié pour la collecte des eaux usées raccordé à la station d'épuration et le second, affecté aux eaux pluviales, qui est directement dirigé vers le milieu naturel. Les quantités d'eaux pluviales à collecter sont très variables d'une saison à une autre, avec des épisodes qui ont tendance à s'intensifier ces dernières années, et imposent un dimensionnement bien supérieur du réseau d'eaux pluviales par rapport au réseau d'eaux usées d'où des coûts d'investissement plus élevés.



Chantiers de pose de canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées

En parallèle de l'amélioration de la collecte des effluents, l'Agglomération du Bocage Bressuirais investit sur la partie traitement des eaux usées. Pour preuve, les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Moncoutant-sur-Sèvre, représentant un investissement d'environ 1,8 millions d'euros HT, se sont achevés dans le courant de l'année 2019.



Visite inaugurale de la station d'épuration de Moncoutant-sur-Sèvre le 29 novembre 2019

Chiffres clés

81,9 m³

d'eau consommée
par usager par an

2 165 731 m³

d'eaux usées traitées

2,5 millions d'€

investis pour la
collecte des eaux
usées et pluviales

2 € par m³

d'eaux usées traitées

L'assainissement non-collectif

Sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, on dénombre environ 11 500 habitations non raccordables au tout à l'égout et qui relèvent donc de l'assainissement non collectif.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure 4 missions principales :

- les études de conception et d'implantation des installations neuves,
- le suivi de la bonne exécution des nouveaux ouvrages,
- le contrôle des installations dans le cadre des ventes immobilières,
- le contrôle périodique du fonctionnement des installations existantes.

En partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'Agglomération du Bocage Bressuirais apporte un soutien financier aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation de leur installation d'assainissement non collectif.



Ces subventions sont disponibles sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, à un taux de 30% du montant des travaux avec un plafond d'investissement fixé à 8 500 € TTC (le montant de l'aide peut donc atteindre 2 550 € TTC). Dans le courant de l'année 2019, une quinzaine de dossiers ont été instruits afin de permettre aux particuliers de bénéficier de cette aide.



Les missions de la Direction sont les suivantes :

- Réduction des déchets
- Collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des biodéchets
- Tri et valorisation des déchets recyclables
- Traitement et valorisation des déchets
- Gestion de 7 déchetteries et de 5 plateformes de déchets verts



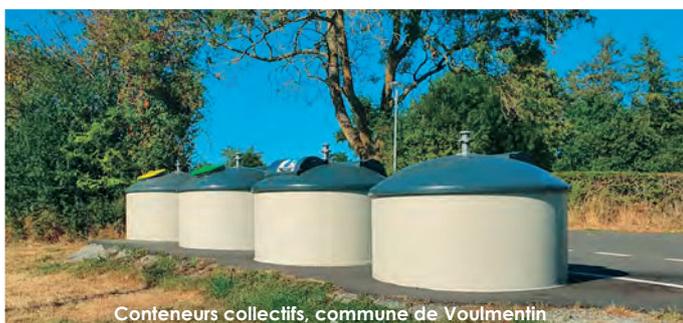
Ces services contribuent à la mise en valeur du territoire et, plus globalement, à la préservation des ressources naturelles.

Renforcement des actions de réduction des déchets

Dans la continuité du programme "Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" lancé en 2016, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a adopté en 2019 son premier **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2019-2024**. Ce document fixe à l'échelle du Bocage Bressuirais, de nouveaux objectifs de réduction des déchets et définit un programme pluriannuel d'actions à mettre en œuvre sur le territoire.

Fin du déploiement du nouveau dispositif de collecte en 2019

La mise en place du nouveau service de collecte s'est achevée en octobre 2019 pour l'ensemble du territoire. 12 000 foyers ont été visités de mai à octobre 2019 et sont désormais équipés de carte d'accès pour le dépôt de leurs déchets sur les conteneurs collectifs de leurs communes. Un comptage à blanc de leurs productions de déchets est en cours et une facture à blanc de leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative leur sera envoyée en fin d'année 2020.



Conteneurs collectifs, commune de Voulmentin



Flash sur...

Les actions de compostage des biodéchets

En 2019, **10 015 foyers** ont été équipés, par l'Agglomération, de composteur domestique pour l'élimination des déchets biodégradables permettant ainsi une quantité annuelle de biodéchets détournée vers le jardin estimée à 1800 tonnes. Ainsi, tout en éliminant les déchets de la cuisine, les usagers peuvent fabriquer un engrais naturel, peu coûteux qui servira à enrichir et structurer les sols du jardin.

En outre, **36 sites de compostage partagé** sont installés sur le territoire et peuvent être utilisés par tous les usagers dans le respect des consignes de dépôts.



Bilan positif de la première tarification incitative

Les 17 000 usagers équipés de bacs individuels collectés en porte à porte ont reçu en 2019 leurs premières facturations de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

Les résultats sont très positifs. En effet, la production d'ordures ménagères, qui était de 175 kg/habitant/an en 2014 avant la mise en place, avoisine désormais les **116kg/an/habitant**.

Chiffres clés 2019



Tous les emballages se trient en Bocage Bressuirais depuis le 1^{er} juillet 2019

Depuis l'été 2019, les consignes de tri se sont simplifiées et élargies à tous les emballages en plastique : barquettes de fruits, de fromage, de beurre ou de viande, pots de yaourt ou de crème, de films et sachets plastiques... Tous les emballages peuvent être déposés dans le bac jaune ou les conteneurs collectifs.

Le centre de tri des déchets recyclables de Bressuire a définitivement fermé ses portes le 31 mars 2019. Les 4 396 tonnes de déchets recyclables collectés en 2019 sur notre territoire ont été envoyées vers le centre de tri privé de Brangeon à Cholet dans l'attente de l'ouverture d'un nouveau centre de tri à Mauléon (Loublande) - La Tessoualle.

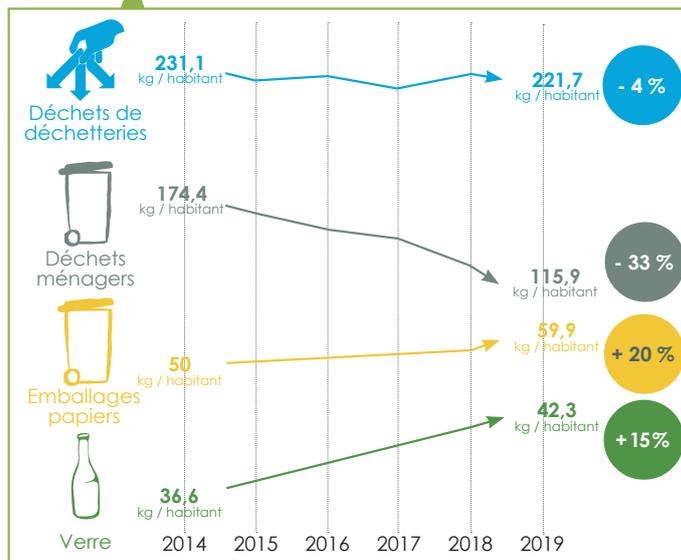


NOUVEAU ! Tous les emballages se trient désormais en Bocage Bressuirais !

Ouverture saisonnière de 5 plateformes pour les déchets verts

En 2019, cinq plateformes de déchets verts ont ouvert leurs portes à Saint-Amand sur Sèvre, Courlay, la Forêt sur Sèvre, Boismé et Faye l'Abbesse, en remplacement des anciennes déchetteries.

Ouvertes du 1^{er} avril au 31 octobre, ces plateformes sont réservées aux dépôts de végétaux : tontes, feuillages, tailles de haie, déchets du potager, fleurs...

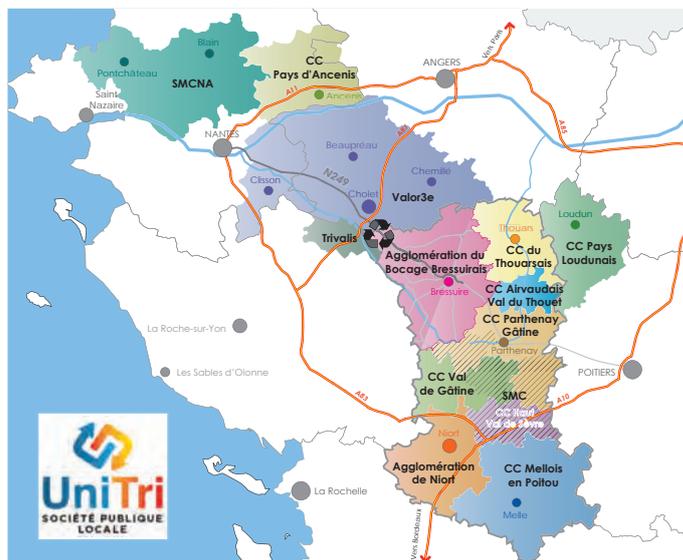


Evolution de la production de déchets depuis 2014

Le futur centre de tri UniTri de Mauléon (Loublande) - La Tessoualle en route...

Le marché du futur centre de tri de la Société Publique Locale UniTri a été attribué au groupement Brangeon - Sèche en janvier 2020. Ce centre de tri permettra le tri de 48 000 tonnes par an de déchets recyclables provenant d'1 million d'habitants de 13 collectivités réunies au sein d'une Société Publique Locale (SPL UniTri).

Le début des travaux est prévu pour 2021.



Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire



32

Créée en 2019, la Direction de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat pilote l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de planification (Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi), plan de paysage...) et de programmation (Programme Local de l'Habitat (PLH), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), programme "cœur de bourg-cœur de vie"...).

Elle aide les différentes directions et les communes en développant les bases SIG. Elle conseille, informe et oriente les particuliers en matière d'économie d'énergie, de travaux de rénovation énergétique et d'aide à l'amélioration de l'habitat. Elle instruit les demandes d'actes et d'autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.

Du SCOT au PLUi : des outils pour un développement cohérent et durable du Bocage Bressuirais

Lors de sa séance du 17 décembre 2019, le Conseil communautaire a arrêté à l'unanimité le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal. Ce vote marque une nouvelle étape dans l'adoption de ce document stratégique pour la planification du territoire communautaire.

Après les phases de diagnostic et de définition du projet d'aménagement et de développement durable, le projet délibéré est l'aboutissement d'une année consacrée à la définition du règlement écrit et des pièces graphiques associées (zonage, Orientations d'aménagement et de programmation). Pour faire aboutir cette démarche, de très nombreuses réunions de travail impliquant les élus communautaires et communaux, les partenaires et les habitants, ont été organisées.

Ultime étape de l'élaboration du document, la phase dite d'approbation se déroulera en 2020 et permettra la consultation officielle des Conseils municipaux, des Personnes Publiques Associées et des habitants (enquête publique).

Pour s'adapter à certains projets, ces documents d'urbanisme communaux peuvent être modifiés ou révisés. En 2019, l'Agglomération a approuvé la modification n°1 et la modification dite simplifiée n°3 du PLU de Moncoutant-sur-Sèvre et la révision allégée n°1 du PLU de Cerizay. Elle a également prescrit la modification n°1 et la révision allégée n°1 du PLU de La Forêt sur Sèvre.

L'Agglomération propose à ses communes membres une prestation pour l'instruction des demandes d'actes et d'autorisations d'urbanisme. Depuis le 1^{er} juin 2019, la ville de Bressuire bénéficie de ce service. C'est donc désormais l'ensemble des communes disposant d'un document d'urbanisme qui sont instruites par l'Agglomération. Sur l'année écoulée, le nombre de dossiers traités a ainsi augmenté de 58 % :

- Certificats d'urbanisme opérationnels (CUb) : **+ 55 %** (174 en 2019, contre 112 en 2018)
- Déclarations préalables : **+ 74 %** (1 039 en 2019, contre 596 en 2018)
- Permis de construire : **+ 31 %** (472 en 2019, contre 359 en 2018)
- Permis d'aménager : **+ 128 %** (16 en 2019, contre 7 en 2018)
- Permis de démolir : **- 8 %** (11 en 2019, contre 12 en 2018)

Chiffres clés

61 réunions

5 réunions de comité de pilotage
3 assemblées des maires
4 réunions de travail avec les élus et les partenaires
42 réunions sur l'habitat, les zones urbaines et les projets communaux
7 réunions publiques

2000 granges

inventoriées
pourront changer de destination

6

randos PLUi

Du PLUi au Plan de paysage : des outils pour préserver le cadre de vie

Depuis sa création, l'Agglomération a affirmé sa volonté d'offrir, à tous les habitants du territoire, un cadre de vie de qualité. Afin de contribuer à la préservation d'éléments identitaires à la beauté singulière comme le bocage ou les centres-bourgs, l'Agglomération du Bocage Bressuirais porte depuis 2017 un Plan de paysage.

Durant l'année 2019, les travaux du Plan de paysage ont porté notamment sur la traduction des objectifs de qualité paysagère en actions opérationnelles, comme par exemple, l'élaboration d'un guide sur la valorisation des franges urbaines.

Fin 2019, le partenariat avec l'association Bocage Pays Branché a été renouvelé. L'association contribue à la mise en œuvre du Plan de Paysage du Bocage Bressuirais, en apportant conseils et appuis techniques aux programmes de préservation et de valorisation du maillage bocager (plantations de haies, actions de sensibilisation/formation...).



Le Site Patrimonial Remarquable de Mauléon : un outil pour protéger et valoriser le patrimoine de la cité castrale.

L'AVAP-SPR (aire de mise en valeur architecturale et patrimonial – site patrimonial remarquable) de Mauléon-ville a été arrêté en décembre 2019 en Conseil communautaire.

L'objectif est d'établir un ensemble de règles pour mettre en valeur les éléments constitutifs du paysage, notamment la vallée de l'Ouin et le bâti remarquable. Le périmètre de l'AVAP, en prenant en compte une protection des vues patrimoniales, est plus fin et complet que celui des cercles de 500 m de protection des abords des monuments historiques actuellement en application.

4 secteurs ont été définis au sein du périmètre AVAP-SPR de Mauléon : la ville historique, les entrées de ville, la Cité Sainte-Anne et la zone paysagère.

En clôture des différents temps de concertation et de travaux menés, une exposition a été présentée en décembre 2019 à l'Espace de la Passerelle à Mauléon.



SDTAN : document stratégique de l'aménagement numérique

Le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022 pour :

- renforcer la compétitivité de l'économie française et l'attractivité de la France par le raccordement prioritaire en fibre optique des zones d'activités économiques,
- rendre possible la modernisation des services publics sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales, en apportant un accès à Internet performant dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les maisons de santé, les maisons de l'emploi, etc.,
- donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.

Pour atteindre cet objectif national, il incombe aux départements de porter la stratégie d'aménagement numérique via des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN).



Dans le cadre de la mise en œuvre du SDTAN des Deux-Sèvres approuvé en 2012, le Syndicat mixte ouvert "Deux-Sèvres Numérique" (SMO) a porté en 2019 les premières études nécessaires au déploiement sur les principales villes du département.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est adhérente au SMO et participe à ces travaux. Pour le territoire, ce sont les villes de Bressuire, Cerizay, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers qui vont être concernées en tout premier lieu soit environ 39 500 habitants de l'agglomération.

Dispositif "Cœur de bourg, Cœur de vie" : Renforcer l'attractivité des cœurs de bourgs et de villes



Ce programme se définit comme une articulation et une mise en cohérence des différentes politiques et dispositifs financiers mobilisables dans les différents champs de compétences de l'Agglomération, de manière complémentaire aux actions communales autour d'un même objectif : **faire vivre le COEUR des bourgs et des villes.**

1. Pilier Habitat et cadre de vie : adapter l'offre de logements aux modes de vie actuels, améliorer la qualité du bâti et des espaces publics, requalifier les îlots anciens, résorber la vacance et l'habitat indigne, requalifier les entrées de bourg.

2. Pilier Economie et services : qualifier et adapter l'offre commerciale en centre-bourg et son environnement, développer des activités productives autour des ressources locales, maintenir et consolider l'offre en services et équipements publics.

3. Pilier Mobilité et déplacements : favoriser l'accessibilité aux centres-bourgs, l'offre de déplacement, les liaisons douces et les stationnements.

4. Pilier Animations, patrimoine et tourisme : valoriser et faire connaître les patrimoines en présence, développer les manifestations pour investir et donner vie aux lieux.

Au cours de l'année 2019, des actions ont été articulées et mises en œuvre autour de ce programme :

Pilier Habitat et cadre de vie

- Poursuite des aides habitat de l'Agglomération fléchées centre-bourgs, centres-villes (FA 4 et 6 PLH)
- Lancement de l'étude pré-opérationnelle Habitat (FA 6 du PLH) et des travaux associés (week-end porteurs de projet, speed dating communes, séminaires acteurs ...)
- Sensibilisation des porteurs de projet (diffusion des fiches conseils "réhabilitation du bâti ancien" (FA 7 PLH)
- Sensibilisation des écoliers autour de l'habitat en centre-bourg : "comment habiterez-vous demain" (FA 9 PLH)
- Lancement des travaux pour l'élaboration d'un guide outils revitalisation et franges urbaines (Plan Paysage)
- Projet de redéploiement de résidences habitat jeune en cœurs de ville de Bressuire, Cerizay, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers.



Pilier Economie et services

Poursuite de l'AAP FISAC, porté avec le service économie :

- appui aux porteurs de projet économique en centre-bourg, centre-ville,
- mise en place d'actions collectives, de formation/prestation conseil,
- appui aux projets communaux (panneaux lumineux, marchés couverts...),
- diffusion des fiches-conseils "devantures commerciales et enseignes".

Pilier Animation, patrimoine et tourisme en lien avec le schéma de développement touristique, porté par le service stratégie/ tourisme :

- **Mise en réseau et signalétique des châteaux** de Bressuire, Mauléon et Argentonay (situés en centre-ville/centre-bourg)
- **Mise en place /appui à la création de parcours de découverte** : parcours Terra Aventura au château de Bressuire en 2019

De manière transversale

- **Appui technique aux projets de revitalisation** de centres-bourgs et centres-villes et plus précisément en 2019, à l'Action Cœur de ville de Bressuire.
- **Préparation à la réponse collective à l'Appel à Manifestation d'Intérêt revitalisation de la Région Agglomération du Bocage Bressuirais et 6 communes** : Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant -sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Argentonay.
- **Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine**, en relation étroite avec le service foncier de l'Agglomération.
- **Renouvellement de la convention de partenariat avec le CAUE.**

Le Système d'Information Géographique (SIG) : un outil de connaissance du territoire et de conception des projets

La mission SIG intervient auprès de différentes directions à la demande des agents notamment pour modéliser et administrer des bases de données ou la production de cartographie.

En 2019, la mission SIG a accompagné divers dossiers :

- élaboration du PLUi : calibrage des zones à vocations économiques et touristiques en collaboration avec les services de l'Agglomération concernés,
- diffusion du PLUi arrêté : déploiement d'une carte interactive accessible grand public sur le site internet de l'Agglomération,
- Zones Humides : traitement géographique des données inventaires zones humides afin de les classer selon leur enjeu de conservation et de restauration (compensation environnementale),
- Habitat : développement d'une base de données logements publics sociaux,
- assistance technique auprès des utilisateurs en partenariat avec les techniciens SIGil du SIEDS.

Également sollicitée par les communes, la mission SIG a été amené à répondre à des demandes de données sur les réseaux (éclairage public, réseau de chaleur, voirie, vitesse de circulation, randonnée) ou sur d'autres thématiques comme par exemple statistique de vote, espaces verts, publicités, bâtiments, mobiliers urbains...

Aménager et promouvoir un habitat durable et économe



Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Bocage Bressuirais 2016-2021

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est le dispositif qui permet de définir une politique de l'habitat et du logement au niveau local. Il fixe des objectifs et des actions pour produire une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux besoins en logements. C'est aussi un outil pour tendre vers plus de mixité sociale et encourager le renouvellement urbain.

Outre les politiques publiques, les actions mises en œuvre en 2019 ont porté notamment sur :

- l'appui à l'amélioration et à la production de logements locatifs sociaux,
- le lancement de l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat des cœurs de bourg et de ville,
- la poursuite du dispositif d'aides de l'Agglomération pour inciter à la rénovation des logements en centres-bourgs et en centres-villes et le relais du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental "habiter mieux",
- l'animation du dispositif "Cœur de bourg, Cœur de Vie" et l'appui technique aux projets de revitalisation communaux, au programme Action Cœur de ville de Bressuire,
- le soutien financier au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL),
- une action de sensibilisation "Habitez demain" auprès des écoliers de cycle 3 dans le cadre du partenariat avec le CAUE.

Information, conseil et accompagnement

Le Service Habitat a poursuivi son rôle d'information auprès de l'ensemble de la population du territoire, sur toutes les questions liées à l'habitat, et notamment sur le financement possible des travaux envisagés. Ces consultations ont pour but d'informer et de conseiller les porteurs de projet, selon la nature de leurs travaux, leur situation personnelle, et leurs revenus.

Chiffres clés

367 consultations

57,75 % de propriétaires occupants
17,91 % de bailleurs

97 % questions sur l'amélioration du logement
1 % construction neuve
2 % changement de destination

Les questions liées à la réhabilitation portent avant tout sur :

- des travaux d'économie d'énergie (25 %)
- le ravalement de façade (20 %)
- la rénovation des toitures (12 %)
- l'adaptation du logement sur des problématiques d'autonomie et de handicap (10 %)

L'Espace Info Energie et la plateforme de rénovation énergétique ACT'e ont quant à eux apporté information, conseil et accompagnement aux habitants en matière d'économie d'énergie et énergies renouvelables dans le logement (chauffage, isolation, éclairage...).

- 747 demandes de renseignements
- 67% pour des travaux de chauffage, 37% pour de l'isolation et 11% pour le changement des menuiseries (travaux seuls ou bouquet de travaux)
- Montant total de travaux de rénovation de 6,3 millions d'euros
- Coût moyen des travaux : 12 700 € par projet

Les aides à l'habitat en direction des particuliers

Dans le cadre des aides mises en place par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, 18 dossiers ont été instruits :

- 12 dossiers relatifs au fonds "Embellissement des façades", pour un budget de 16 176,24 €, qui représentent 152 971,85 € de travaux.
- 6 dossiers relatifs au fonds "Primo-accession", pour un budget de 10 939,27€, qui représentent 64 377,18 € de travaux.



36

L'Agglomération informe aussi les habitants sur le **Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux"** mis en place par le Département en partenariat avec l'ANAH. L'objectif de ce programme est d'apporter une aide financière à la réalisation de travaux de rénovation afin d'améliorer les performances énergétiques des logements ainsi que pour les travaux d'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie.

A ce titre, 329 dossiers ont été aidés en 2019, selon la répartition suivante : 187 dossiers "Habiter Mieux" - 129 dossiers "Adaptation", 12 dossiers mixtes "Habiter Mieux/Adaptation" et 1 dossier "Habitat dégradé".

Un renforcement des dispositifs d'appui à la rénovation énergétique des logements (primes énergie, Plan d'Investissement Volontaire Action Logement...) et une évolution des modalités d'accès aux aides ANAH (seulement via internet) ont amené à une forte sollicitation des techniciens de la plateforme ACT'e et de l'Espace Info Energie (EIE) par les particuliers, les artisans ainsi que les partenaires (ADIL, Département...). Le nombre de contacts a ainsi doublé en 2019.

Réseau et partenariats avec les professionnels et acteurs de l'habitat

DANS LE CADRE DE L'ANIMATION DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un lien renforcé avec les professionnels du bâtiment

Des relations se sont construites avec une cinquantaine de professionnels du territoire afin de répondre à leurs besoins. Pour les artisans, la plateforme a joué un rôle d'accompagnateur et de facilitateur aux montages financiers et administratifs, notamment dans la rédaction des devis. En se chargeant d'informer au préalable les artisans, des nouvelles aides ; cela a permis de concrétiser les projets de travaux de leurs clients.

Participation à un réseau territorial

Depuis 2015, différentes actions sont menées en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Niortais, la Communauté de communes du Thouarsais et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

En 2019, les actions engagées ont porté principalement sur :

- expérimenter une formation théorique et pratique en faveur de l'offre de rénovation globale,
- établir une charte d'engagement entre les particuliers et la plateforme ACT'e,
- coordonner une communication départementale sur "pourquoi rénover et créer un outil de communication simplifié sur le parcours de la rénovation",
- structurer un réseau départemental pour fluidifier le parcours et Financement : diffusion des informations, et recherche de nouvelles aides,
- définir la place et l'intervention des acteurs dans le parcours ACT'e,
- innover et expérimenter la rénovation,
- poursuivre la mobilisation des acteurs relais.

Des permanences de l'ADIL et du CAUE sur le territoire

Dans le cadre des partenariats mis en place avec le CAUE et l'ADIL, les habitants peuvent venir rencontrer l'architecte conseiller du CAUE ou un juriste de l'ADIL lors des permanences organisées sur le territoire tout au long de l'année.



L'ADIL est une association dont le but est d'informer gratuitement et en toute neutralité sur les thématiques liées au logement. Les

juristes de l'ADIL répondent à toutes les questions d'ordre financières, fiscales et juridiques en direction des locataires ou propriétaires, accédants à la propriété, professionnels...

En 2019, 1 212 consultants ont pu bénéficier des conseils de l'ADIL (892 par téléphone, 201 sur rendez-vous et 119 par mail).



Le CAUE est une association qui a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des territoires.

Composé d'architectes et de paysagistes conseillers, il exerce une mission de service public pour développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Un architecte conseiller se déplace sur rdv sur notre territoire pour apporter un conseil gratuit aux habitants pour un projet de construction neuve ou réhabilitation.

Au cours de l'année 2019, l'architecte-conseiller a donné son avis sur 51 projets, répartis sur 15 communes de notre territoire.

Promotion et sensibilisation

La communication (via notre site internet, dépliants, publications, spots radio, point presse, guide de l'habitat des Deux-Sèvres ...) sur les subventions proposées par l'Agglomération, mais aussi toutes les autres aides financières, fiscales, les prêts mobilisables liés au domaine de l'habitat. Le site internet de l'Agglomération informe également sur le logement social présent sur notre territoire. En outre, il oriente les jeunes dans leurs recherches de logement et les démarches afférentes.

L'Agglomération, par le vecteur de l'Espace Info Energie (EIE), organise et participe à divers événements visant à sensibiliser le public à la maîtrise de l'énergie et à l'amélioration de l'habitat.

Evènement	Animations réalisées	Contacts
Nuits de la thermographie	Déambulations nocturnes pour observer les déperditions thermiques des maisons et informations sur les travaux correctifs.	99
Salon Eco-Bio	- Présentation de la plateforme ACT'e. - Brochures et jeux sur les énergies. - Démonstration de la caméra thermique.	30
Forum Bien vivre pour bien vieillir	Les intervenants ont proposé des conférences propres à leurs actions, mais aussi des démonstrations auxquelles ont pu participer les visiteurs.	15
Salon de l'habitat	Salon sur la maison. Intérieur, extérieur, déco, cuisine, énergie... Les exposants du salon viennent présenter leur entreprise, leurs produits...	100
Défi "Familles à énergie positive" à partir du 1^{er} décembre 2018 au 30 avril 2019	Les familles participantes ont pour objectif de réduire d'au moins 8 % leur consommation d'énergie, et ce, uniquement grâce à des Eco-Gestes à réaliser au quotidien. Le défi s'est terminé le 30 avril 2019. Des animations exceptionnelles comme des rencontres "tupper'Watt" et des "escape games" sont organisées à la demande des participants.	25 comptes créés
Interventions scolaires	Apprendre aux enfants les gestes qu'ils peuvent faire quotidiennement. Les aider à comprendre l'importance des petites actions. Distribution d'un guide adapté aux plus jeunes et des jeux pour les aider à mémoriser tous les gestes.	44
Activités sur la précarité énergétique	Plusieurs actions ont été menées pour aider le public en situation de précarité énergétique. L'EIE a par exemple été associé au CCAS de Bressuire dans le cadre d'un appel au projet sur le quartier Valette pour sensibiliser ses habitants. Afin de communiquer sur ce projet, l'EIE a aussi proposé l'animation aux assistantes sociales. Une animation similaire a été réalisée avec l'aide de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et la distribution d'ampoules LED dans les Centres Socio-Culturel volontaires du territoire.	15



Salon Éco-Bio - Nueil-Les-Aubiers



Salon de l'habitat - Bocapole à Bressuire



Nuit de la thermographie

Milieux aquatiques

Valoriser les paysages et la biodiversité



L'unité "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et espaces naturels" met en œuvre différents outils de gestion qui permettent de préserver, de restaurer et de valoriser les milieux naturels du bassin versant de l'Argenton. Il répond aux politiques européennes et nationales en matière de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de préservation des espaces naturels les plus fragiles (site NATURA 2000 et Espèces Exotiques Envahissantes). Afin de conserver une gestion à l'échelle du bassin versant, une entente a été signée avec la Communauté de Communes du Thouarsais.

Organisation de la compétence GEMAPI sur les bassins de la Sèvre Nantaise et du Layon

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comprend 4 missions obligatoires qui concernent la maîtrise d'ouvrage des travaux et la coordination à l'échelle du Bassin Versant, ainsi que 8 missions facultatives.

BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais adhère à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Sèvre Nantaise qui finance et réalise l'ensemble des travaux d'aménagement des cours d'eau pour la partie du bassin de la Sèvre Nantaise située sur le territoire de l'Agglomération.

L'Agglomération est représentée par 4 élus au sein du Conseil Syndical de l'EPTB, qui définit chaque année le programme de travaux et les actions d'aménagement des cours d'eau.

BASSIN DU LAYON, AUBANCE, LOUET

Le bassin du Layon comprend notamment 4 communes et communes déléguées de l'Agglomération :

- Argentonay,
- Saint-Maurice-Etusson,
- Genne-ton.

Afin de répondre aux dispositions de la loi NOTRE, l'Agglomération du Bocage Bressuirais adhère, depuis le 1^{er} janvier 2018 au Syndicat du Layon-Aubance, avec transfert des missions obligatoires de la GEMAPI.

L'Agglomération est représentée au sein de ce Syndicat par 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.



Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

CTMA DE L'ARGENTON

L'année 2019 a été consacrée à la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche du CTMA de l'Argenton 2018 - 2022.

Cette 2^{ème} tranche du CTMA a permis la mise en œuvre de plusieurs actions de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Argenton : restauration morphologique de ruisseaux, aménagement d'ouvrages hydrauliques, pose de clôtures et d'abreuvoirs, suppression de peupliers sur berges, entretien des berges, actions de communication et de sensibilisation.



Flash sur...

L'effacement du barrage d'Auzay à Argentonny

Un barrage droit en béton équipé d'un clapet, appartenant à l'association de pêche d'Argentonny, était en mauvais état, présentait des fuites et n'était plus manœuvrable. Après avoir réalisé une étude lancée en 2017 et obtenu l'accord du propriétaire et des riverains, le barrage a été démantelé pendant l'été 2019 dans le but de restaurer la continuité écologique. Ces travaux ont été accompagnés de mesures complémentaires afin de permettre le maintien des usages en place : recharges en granulats pour rehausser les niveaux d'eau, aménagement d'une frayère à brochet, création d'un passage à gué piéton et d'un cheminement piéton le long de la rivière.

CTMA DU THOUARET

Une convention d'entente entre l'Agglomération du Bocage Bressuirais et le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret permet une gestion cohérente de la rivière. Ce syndicat gère les travaux et assure le paiement des prestations. Il perçoit les subventions des financeurs (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental des Deux-Sèvres), puis demande aux trois collectivités du bassin du Thouaret le reste à charge, selon le mode de calcul défini dans la convention d'entente.

L'année 2019 a été une année transitoire entre deux contrats territoriaux. Une étude bilan, lancée dès 2018, s'est poursuivie en 2019. Cette phase d'étude et de réflexion de la nouvelle stratégie territoriale a sollicité de nombreuses réunions de concertation. Cependant, des actions d'entretien et de restauration ont été réalisées : restauration morphologique du Thouaret au niveau des anciennes lagunes de la Chapelle St Laurent et au niveau du bourg de Boismé, pose de clôtures, réalisation de descentes empierreées, entretien des berges, création de panneaux d'information sur le site de Chantegros et Rochette.

Animation du site NATURA 2000

L'animation du site s'inscrit dans le cadre d'une convention de 3 ans, signée avec l'Etat. Cette mission s'est achevée fin 2019 et l'Agglomération du Bocage Bressuirais a de nouveau conventionné pour la prochaine période 2020-2022.

LES ACTIONS 2019

Comme les années passées, la mission a consisté à mettre en œuvre les actions listées dans le Document d'Objectifs (DOCOB) du site : promotion des outils de gestion auprès des propriétaires, actions de communication et de sensibilisation, suivis sur les habitats naturels et les espèces de la vallée de l'Argenton.



39

PROMOTION DE LA CHARTE NATURA 2000

Après avoir actualisé la Charte NATURA 2000 en 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a démarché les signataires potentiels en début d'année 2019. Ce travail a abouti à la signature de 17 chartes, ce qui est, selon les services de l'Etat, remarquable à l'échelle du département. Pour rappel, la Charte NATURA 2000 liste des engagements et des recommandations visant à maintenir des bonnes pratiques de gestion.

Espèces Exotiques Envahissantes

Cette action a consisté à piéger le Ragondin grâce à la mise en place d'une campagne de lutte collective.

Chiffres clés

616
personnes
sensibilisées

17
abreuvoirs
aménagés

16
ouvrages
aménagés
pour la restauration
de la continuité
écologique avec
1 345 m3 de granulats

2,3 km
de restauration
morphologique
pour la restauration
de la continuité
écologique avec
1 345 m3 de granulats

7,2 km
de clôtures
installées

37
animations
nature



Le Plan Climat Air Energie Territorial et Energies renouvelables des solutions pour un développement durable



Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique du territoire. Il comprend : un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions, une évaluation environnementale stratégique et un dispositif de suivi et d'évaluation.

UN OUTIL STRATÉGIQUE POUR LE TERRITOIRE

Le PCAET est une opportunité pour le territoire en termes d'économie verte, d'aménagement du territoire et de développement des énergies renouvelables...). Il est un document à la fois stratégique et intégrateur de nombreuses politiques publiques.

Le territoire est déjà engagé dans plusieurs démarches (PLUi, PLH, PGD...) et mènent de nombreuses politiques publiques en lien avec les enjeux du PCAET : prévention et gestion des déchets, développement des circuits courts, gestion plus économe de l'éclairage public...).

Le PCAET constitue un enjeu pour la collectivité en permettant un allègement de la facture énergétique et la possibilité de nouvelles ressources financières par l'exploitation des énergies renouvelables. Pour le territoire, il prévoit les outils pour une meilleure maîtrise énergétique et le développement des énergies renouvelables. Il permet la création et le maintien d'emplois non délocalisables et concourt à une moindre vulnérabilité au changement climatique et à l'augmentation du coût de l'énergie



ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Ce programme réunit, décrit et priorise les actions à mettre en œuvre entre 2020 et 2026 pour atteindre de manière progressive les objectifs stratégiques et opérationnels de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de pollution atmosphérique ainsi que d'adaptation au changement climatique au niveau local.

Les 48 actions et sous actions co-construites avec les acteurs du territoire ont été priorisées et organisées autour de **7 axes principaux** :

1. vers une collectivité exemplaire,
2. développer les énergies renouvelables et aménager durablement le territoire,
3. vers une agriculture neutre en carbone,
4. réduire les déchets à la source et développer l'économie circulaire,
5. accompagner le secteur résidentiel vers la sobriété énergétique,
6. développer les mobilités douces et réduire l'autosolisme,
7. adapter le territoire au changement climatique.

Des actions de sensibilisation et d'animation sont prévues de manière plus transversale car elles sont indispensables pour entretenir une dynamique collective et parvenir aux résultats attendus.

Un dispositif de suivi-évaluation est réfléchi dans ce même but mais aussi pour inscrire la réalisation du PCAET dans une logique d'amélioration continue.

Régie des énergies renouvelables

L'Agglomération du Bocage Bressuirais produit et vend de l'énergie renouvelable sous deux formes :

- de la chaleur, par le biais de la chaufferie bois située sur le site de Saint Porchaire à Bressuire et d'un réseau de chaleur qui dessert la zone d'activités.
- de l'électricité, au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur les toits de ses bâtiments ou au sol.

LA CHAUFFERIE BOIS ET LE RÉSEAU DE CHALEUR À SAINT-PORCHAIRE - BRESSUIRE

L'Agglomération est équipée d'une chaufferie bois située sur le site technique, zone d'activités de Saint-Porchaire à Bressuire.

La chaufferie dessert les bureaux du pôle "Aménagement environnement et ingénierie territoriale", ainsi que les bureaux du Syndicat du Val de Loire et 5 entreprises du Parc d'activités de Saint-Porchaire, par le biais d'un réseau de canalisations, d'un linéaire de 1 720 mètres, où circule de l'eau à 85°C. Pour ces usagers, la vente de chaleur est réalisée sous forme d'un abonnement et d'un prix au kWh consommé.

La consommation d'énergie pour la saison 2018/2019 s'élève à 469 Mwh, en baisse de 16.98 % par rapport à l'année précédente.

En 2019 ont été conduites les études pour l'élaboration d'un schéma directeur qui a la suite d'un état des lieux technico-économique du réseau de chaleur et de la chaufferie à bois doit tracer les perspectives pour l'optimisation de son fonctionnement et l'amélioration de sa rentabilité. Ce schéma directeur a été soumis à l'approbation du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables en novembre 2019.



LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur les bâtiments suivants :

- atelier relais de Proulins à Nueil-Les-Aubiers,
- atelier relais de l'Ouchette à la Forêt sur Sèvre,
- atelier relais de la Lune au Pin,
- bibliothèque à Cerizay,
- trait d'Union à la Forêt sur Sèvre,
- Bocapole à Bressuire,
- Centre aquatique Cœur d'O à Bressuire (autoconsommation),
- Station d'épuration à Mauléon (autoconsommation).

La puissance totale des 6 sites est de 355 kWc. En 2019, la production électrique a atteint 198 200 kWh soit l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 40 foyers. La superficie totale de panneaux installés sur ces sites est de 2 457 m².

Il convient de préciser que la capacité de production a été augmentée de 124 kWc entre 2018 et 2019, en raison de la mise en service en avril des panneaux des sites de la piscine Cœur d'O à Bressuire et de la station d'épuration à Mauléon.





3

**À tous les âges de la vie,
des services aux publics**
pour être solidaire
et rendre autonome



Qu'ils soient gérés par des associations ou directement par la Direction de l'Enfance et de la Petite enfance, de nombreux services petite enfance existent sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ils ont pour mission de répondre aux besoins d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, de soutenir la fonction parentale et de favoriser l'épanouissement du jeune enfant.

Vers l'élaboration d'un diagnostic de territoire

CREATION DE L'OBSERVATOIRE DES MODES DE GARDE

Dans le cadre de la création de la politique publique décidée à la petite enfance et en lien avec la création de la Convention Territoriale Globale, la Direction Petite enfance a créé en 2019 un observatoire des modes de garde.

L'objectif principal de l'observatoire est de mettre la connaissance du territoire à disposition des décideurs et/ou élus pour la définition des politiques publiques.

- En créant une cartographie permettant de mieux appréhender l'offre et la demande de garde des enfants et des loisirs des jeunes sur les micro-territoires.
- En croisant la vision des techniciens, des partenaires et des élus pour favoriser un développement équilibré des équipements sur le territoire.
- En proposant aux élus la définition et la localisation des territoires prioritaires de développement.

La première réunion, réalisée le 12 septembre 2019, a permis de croiser les regards de toutes les animatrices des Relais d'Assistantes Maternelles du territoire de l'Agglomération, de la responsable d'action sociale et de la conseillère technique de la CAF, des 2 coordinatrices en développement territorial de la MSA, du médecin PMI, de la coordinatrice parentalité de la PMI, de la coordinatrice des Maisons d'Assistantes Maternelles, du chef de bureau du jeune enfant et de la Vice-Présidente en charge de l'enfance et la petite enfance de l'Agglomération.

Cette première réunion a permis de faire une synthèse sur l'adéquation de l'offre et de la demande et les points de tension du territoire.

Un plan d'action a été élaboré et le rythme d'une rencontre annuelle a été validé.



Chiffres clés

190 places
en multi-accueil

22 places
en halte-garderie

Actions et des animations pour petits et grands

LE PROJET INTER RAM SUR LA "MOTRICITÉ LIBRE"

Dans le cadre du travail partenarial entre les Relais Petite Enfance de l'Agglomération, différentes animations ont eu lieu durant l'année scolaire 2018/2019 autour du thème de "la motricité libre".

Elles ont été proposées aux enfants, parents et assistantes maternelles en recourant à des intervenants extérieurs :

- des ateliers "Bébé Cirque" animés par la Compagnie Carna à Nueil-Les-Aubiers et à Bressuire,
- une conférence sur la motricité libre proposée par Emilie MICHEL à Clessé,
- un spectacle jeune public "Mon Doudou et moi" de la Compagnie Carna à Cerizay.

Les objectifs visés consistent à accompagner les parents dans la compréhension du développement de l'enfant, à "cultiver la parentalité positive", à créer du lien entre les différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant afin de favoriser un climat de confiance et de proximité.

Au total, 92 parents, 86 enfants, 40 professionnelles petite enfance ont bénéficié de ces actions.



Multi-accueil Pirouette à Bressuire

Amélioration de la qualité d'accueil

LA CREATION D'UN ESPACE SIESTE POUR LE GROUPE DES GRANDS AU MULTI ACCUEIL PIROUETTE À BRESSUIRE



45

Les travaux commencés en février 2019 ont permis l'ouverture du nouvel espace sieste à l'été 2019. Ce nouvel espace profite aux 20 enfants du groupe des grands.

Rapidement les effets attendus pour l'amélioration du confort d'accueil ont été ressentis. L'équipe a pu observer l'amélioration de la qualité de sommeil des enfants dès la mise en place de ce nouvel espace. Les enfants profitent désormais de la grande salle toute la journée. Après le repas, ils disposent de l'espace jeu pour se détendre avant la sieste. Dès le levé, ils peuvent s'amuser dans la grande salle et faire du bruit car l'espace sieste est séparé et non plus derrière une cloison. Ce nouvel espace sieste est également utilisé pour réaliser les temps de motricité tous les vendredis.



La politique publique en faveur de l'enfance poursuit simultanément des objectifs de nature différente :

- satisfaire le besoin des familles et faciliter la conciliation vie professionnelle/vie familiale, grâce à des services qui facilitent la vie des familles en leur proposant des lieux d'accueil pour leurs enfants ;
- contribuer à l'éducation et à l'épanouissement des enfants, en proposant une offre d'accueil éducative de qualité, sur l'ensemble des temps libres en dehors de l'école ;
- garantir l'égalité des chances en favorisant la mixité sociale et l'inclusion de tous les enfants.

Cette politique publique est mise en œuvre suivant les secteurs géographiques du territoire en interne par la régie mais elle est également portée par les partenaires associatifs (19) et les communes (10).

Le projet éducatif global de territoire : démarche stratégique au profit de la qualité

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT), est porté par l'Agglomération du Bocage Bressuirais et décliné localement dans son programme d'actions, au sein des communes.

Il s'agit d'un projet articulé avec tous les partenaires dans une démarche de co-construction associant des acteurs associatifs et des services publics municipaux et communautaires. Cette réflexion traduit une volonté collective pour donner un sens éducatif d'ampleur et permettre aux jeunes du territoire de bénéficier d'un accueil et d'activités de haute qualité.

Deux axes prioritaires ont été retenus, chacun se déclinant en objectifs stratégiques permettant aux gestionnaires une concrétisation par année, au travers de leur programme d'actions.

AXE 1 : PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

Objectifs :

- Favoriser la construction de soi.
- Favoriser le vivre ensemble.
- Favoriser la découverte, l'imaginaire, le raisonnement et la création.

AXE 2 : VEILLER À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'ÉPANOUISSEMENT ET À LA CONSTRUCTION DE VALEURS

Objectifs :

- Garantir la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant dans le respect des espaces.
- Prendre en compte le rythme de l'enfant.
- Garantir l'accès des services à tous.



L'enfant et son environnement : de la famille à la découverte de l'autre, un vivre ensemble en construction

En tant qu'acteur de l'éducation des enfants, l'accueil de loisirs joue un rôle important dans l'apprentissage du vivre ensemble et contribue, avec l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, écoles, associations...), à construire les citoyens de demain.

AMÉLIORER L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS ET LA RELATION FAMILLES/ENFANTS/ PROFESSIONNELS :

Afin de concourir à la construction des citoyens de demain, l'accueil de loisirs doit s'ouvrir à tous les citoyens et soutenir les fonctions de chacun.

Différentes actions concourent à cet objectif :

- Une structure ouverte qui permet de faire connaître les structures aux nouvelles familles, de faciliter les premiers jours d'accueil de l'enfant et du parent, d'instaurer un lien de confiance. Plusieurs actions concourent à cette ouverture : organisation de portes ouvertes dans les structures enfance, rencontres particulières avant le premier accueil, lien avec les portes ouvertes des écoles et différents temps de convivialité.
- Une approche respectueuse de chaque personne, sans jugement, en prenant en compte les différences et en les respectant.
- Une sensibilisation du personnel sur le handicap.
- Un soutien à la parentalité qui se traduit par une posture professionnelle de l'équipe : accueillante, bienveillante et à l'écoute ; et par la mise en place d'ateliers, lieux d'échanges et de partages, à destination des familles et de leurs enfants (ateliers cuisine, soirée débat sur les écrans, bricolage créatif, atelier de bricolage créatif, soirée jeux...).



L'INSCRIPTION D'ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE AVEC D'AUTRES PARTENAIRES :

Les accueils de loisirs sont ouverts vers l'extérieur, élément essentiel à l'apprentissage du vivre ensemble.

Plusieurs activités se sont développées en lien avec des structures intergénérationnelles (chorale, gym douce, peinture, loto, jeux).

Cette ouverture est aussi "territoriale", le développement de différents partenariats permettant l'organisation de rencontre avec des jeunes d'autres communes : journée inter centre avec la MFR de Moncoutant-sur-Sèvre ou avec l'association "Détours dans l'eau" pour une ouverture à l'environnement, défis sportifs avec le club de gymnastique de Terves et la Boxe éducative de Bressuire, journée prévention avec l'intervention de la Croix Rouge.



LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE QUALITÉ :

Par le développement d'activités éducatives de qualité, l'accueil de loisirs permet :

- Le développement de la curiosité des enfants, en développant l'imagination et la créativité, en les sensibilisant aux autres cultures, en favorisant la découverte de leur environnement.
- L'accompagnement des enfants à apprendre, reconnaître et gérer leurs émotions à travers des temps de paroles, de théâtre, de jeux, d'arts...
- L'accompagnement des enfants à prendre le temps de profiter de chaque moment, à être positif.

Atelier relaxation, fabrication de cabanes dans les bois, balade sensorielle, expériences scientifiques sont autant d'occasion de découverte de soi et du monde qui entoure l'enfant et dans lequel il devient acteur.

Chiffres clés

57
sites APS
Accueil périscolaire
matin et soir

15
sites "mercredi"

20
sites "vacances"

761
enfants accueillis en régie
(700 en 2017, 754 en 2018)

Simplifier la vie des familles en dématérialisant les procédures



Grâce des investissements en informatique, le service enfance a développé un "portail famille" et poursuit le déploiement du logiciel sur le territoire.

48

Le portail famille vise à simplifier la vie des familles et à gagner en efficacité.

Pour les familles, c'est une simplification des démarches, une communication plus aisée et une information à jour et toujours disponible (réservations, signalisation des absences, consultation des factures, paiements en ligne...).

Pour les services, cela permet une intégration rapide des données vers les logiciels "métiers".

Le logiciel a été déployé comme suit :

- Pour le périscolaire matin/soir, sur les communes de Argentonnay*, Bressuire*, Chanteloup, Chiché, l'Absie, la Chapelle Saint Laurent, Clessé, Combrand*, Courlay, Largeasse, le Pin*, Moncoutant-sur-Sèvre, Neuvy Bouin.
- Pour le mercredi, sur les communes de Argentonnay*, Bressuire*, Chiché, la Chapelle Saint Laurent, le Pin*, Moncoutant-sur-Sèvre.
- Pour la restauration scolaire, sur les communes de Bressuire*, Courlay, Moncoutant-sur-Sèvre.
- Pour les vacances scolaires, sur les communes de Argentonnay*, Bressuire (Loisirs Ados), Chiché (petites vacances), la Chapelle Saint Laurent, Le Pin*, Moncoutant-sur-Sèvre.

*Utilisation du logiciel mais pas du portail famille

Flash sur...



Inauguration de l'Accueil Périscolaire du Pin
le 20 septembre 2019

Politique jeunesse Courte-échelle vers l'autonomie



L'Agglomération a adopté en 2018 sa "Politique jeunesse" via une politique de coopération avec les acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse mais également avec les communes, portes d'entrées des publics sur le territoire.

Un espace d'accueil et d'information

La "Grange" à Bressuire est un lieu d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 11 à 30 ans selon leurs besoins : administratif, logement, emploi, formation, orientation, santé, aide aux projets, mobilité européenne et internationale...

384 jeunes ont pris contact en 2019 avec l'accueil

UN ESPACE RÉGIONAL D'ORIENTATION

Toute personne (lycéen, salarié, demandeur d'emploi, étudiant, collégien...) peut venir rencontrer la référente jeunesse pour un premier niveau d'information relatif à :

- une orientation scolaire et/ou professionnelle
- un projet de mobilité
- un changement de travail
- une formation, un voyage
- une évolution de son activité professionnelle
- la découverte d'un métier
- l'organisation de sa recherche d'emploi
- la création ou la reprise d'une entreprise
- la validation de ses acquis d'expérience
- l'inscription aux ateliers Espace Régional d'Orientation (atelier 1 "mieux me connaître pour mon orientation" et atelier 2 "mieux connaître son territoire : le Bocage Bressuirais").

60 jeunes bénéficiaires

LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU TRAVERS D'EXPOSITIONS ITINÉRANTES

D'octobre à décembre, la référente jeunesse a animé une expérience d'immersion unique au travers d'expositions interactives de découverte des métiers. En 2019, le thème traitait de l'industrie et de ses secrets de fabrication.

56 professionnels du réseau d'acteurs jeunesse et 92 professeurs ont mené cette action qui a touché 1 661 jeunes et 73 demandeurs d'emploi.



Un projet ambitieux : la Cité de la Jeunesse et des Métiers



Lancement des travaux le 16 octobre 2019 en présence d'Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le 16 octobre, a été posée la première pierre de la Cité de la Jeunesse et des Métiers.

Ce projet de la Cité de la Jeunesse et des Métiers, regroupe sur un site central tous les services intéressant la jeunesse favorisant la concertation et une plus grande transversalité entre les différentes structures et dispositifs d'accompagnement des jeunes. Ce lieu unique permettra un accompagnement complet des jeunes dans leurs projets individuel ou collectif, professionnel et personnel. La Cité comportera également un espace de coworking et de télétravail ouvert à tous.

Des évènements à l'échelle du Bocage

JOURNÉE PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de l'axe 4 "Lutter contre les addictions et les prises de risques" du plan d'actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, une action "manifestation et prévention à la sécurité routière" a été réalisée le 3 octobre en présence de multiples partenaires.

850 jeunes sensibilisés

FORUM JOBS

Ce forum, ouvert à tous et gratuit, propose des solutions pour faciliter les recherches d'emploi pour l'été voire plus. Il est organisé autour d'un mur d'annonces, de la présence de multiples recruteurs dans des domaines variés, d'un espace informations et conseils et d'un espace mobilité européenne et internationale.

705 jeunes ont participé à ce forum



FORUM MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Dans la continuité de certaines actions déjà menées par l'unité jeunesse de l'Agglomération, il s'agissait de la 4^{ème} édition du forum sur la mobilité européenne et internationale des jeunes sous forme d'ateliers, d'expositions et d'échanges interculturels avec l'intervention d'un partenaire du réseau de l'Information Jeunesse Régional.

285 jeunes présents

PROJET D'INITIATIVE LOCALE : COLLABORER À UN MODULE D'INITIATIVE LOCALE (MIL)

En complément du forum mobilité européenne et internationale, la MFR SEVREUROPE a sollicité la référente jeunesse pour collaborer au Module M22 TECAD (Techniques d'Expression, de Communication, d'Animation et de Documentation) auprès des jeunes étudiants et apprentis de la classe de BTSa Développement Animation des Territoires Ruraux 2^{ème} année. Il s'agissait d'organiser un Projet d'Initiative et de Communication (PIC), activité pédagogique visant la réalisation d'une action de communication en collaboration avec un partenaire local.

25 jeunes participants

CAFÉS LINGUISTIQUES

Du 20 au 24 mai, autour d'un café, d'un thé... dans le cadre du Joli mois de l'EUROPE, il a été proposé aux jeunes, lors des temps de pause/de repas, entre 12h et 14h, d'échanger "entre nous" en pratiquant une ou plusieurs langues étrangères...

71 jeunes présents

Une proximité articulée par l'Agglomération

Dans le cadre de sa politique jeunesse, l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'appuie sur le réseau associatif local engagé pour la jeunesse afin de relayer son action conjointement avec l'objet social des associations porteuses de la fonction "réfèrent jeunesse".

DISPOSITIF RÉFÉRENTS JEUNESSE

Le dispositif "Réfèrents jeunesse" permet de développer l'information jeunesse et l'accompagnement de projets sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

En 2019, un **financement de fonctionnement de 140 000 €** a été attribué aux associations concernées (CSC Mauléonais, CSC Cerizéen, CSC de Neuil-Les-Aubiers, CSC La Colporteuse, Familles Rurales de Moncutant-sur-Sèvre et le CSC de Bressuire) et à l'unité jeunesse de l'Agglomération pour mener à bien son action sur le territoire.

MICRO-PROJETS JEUNES

L'Agglomération soutient les initiatives des jeunes par l'aide au montage de projets et le financement de micro-projets jeunes accompagnés par les référents jeunesse.

En 2019, 11 projets ont bénéficié d'une aide financière pour différentes initiatives (séjours, aménagement d'un local, réalisation d'un court métrage, projet humanitaires...).

90 jeunes concernés issus de tout le territoire : Argentonnay, Boismé, Bressuire, la Forêt sur Sèvre, la Petite Boissière, Mauléon, Moncutant-sur-Sèvre, Moulins, Rorthais, Saint-Amand sur Sèvre, Saint-Pierre des Echaubrognes.

8 550 € d'aides ont été accordées par l'Agglomération soit 16 % d'un budget cumulé de 53 695 €.

Chiffres clés

1 115 jeunes accueillis et accompagnés par les associations partenaires

476 dans les espaces jeunesse

246 en appui d'une association de jeunes

249 dans 32 projets collectifs

184 dans un accompagnement individuel

248 dans des événements ponctuels de jeunes





Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bessuirais accompagne les séniors à vivre dans les meilleures conditions à domicile. Il propose des services de maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie : repas à domicile, aide et accompagnement à domicile (SAAD), soins infirmiers (SSIAD). **1490 usagers ont fait appel à ses services en 2019.**

L'amélioration continue de la qualité des services SAAD et SSIAD

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été signé avec le Département en fin d'année 2018 dans le cadre du fonds d'appui aux bonnes pratiques dans le champ de l'aide à domicile. Cette contractualisation a permis de recruter un chargé de mission sur 9 mois (6 mois SAAD et 3 mois SSIAD), en renfort des services dans la mise en œuvre des dispositifs.

L'HARMONISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DU PERSONNEL À DOMICILE

Le travail engagé par le CIAS sur l'harmonisation des services et des conditions de travail du personnel s'est poursuivi par une enquête effectuée par le chargé de mission sur la qualité au travail des agents du service SAAD.

Des actions vont être déployées en 2020 dans les 5 domaines suivants :

- **augmentation des temps de travail et titularisation,**
- **amélioration de la gestion des plannings,**
- **amélioration des conditions de travail sur le terrain,**
- **amélioration de l'attractivité du métier,**
- **organisation des temps de réunion.**

LA CRÉATION D'UN SPASAD : POUR UNE MEILLEURE COORDINATION AUPRÈS DE L'USAGER

La coordination de l'aide et du soin correspond à une évolution nécessaire des prestations face à l'importance des enjeux du vieillissement de la population et du souhait de vivre à domicile.

Le CIAS a travaillé, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et le Département, à la création d'un SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

L'objectif est de mettre en place une coordination des interventions dans le cadre d'une prise en charge globale des personnes aidées par le SAAD et admises en SSIAD.

La meilleure complémentarité des interventions fait partie de cette réponse globale, dans le respect des responsabilités de chaque intervenant.

La gestion optimisée des plannings en fonction des besoins des personnes aidées et des modalités d'intervention permet de mutualiser les moyens humains et techniques et de mieux s'adapter aux attentes des personnes prises en charge.

Le SPASAD devrait être opérationnel au 1^{er} semestre 2020.

EVALUATIONS SAAD ET SSIAD : POUR UNE ADAPTATION AUX ATTENTES ET BESOINS DES USAGERS

L'évaluation des activités, introduite par la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale, a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations pour les usagers.

Le rapport d'évaluation externe du SAAD, réalisé par l'organisme COHERENCES, a permis de mettre en avant le travail d'harmonisation important qui a été réalisé ces dernières années et la grande satisfaction des usagers et des partenaires interrogés.



52

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- > écriture du Projet de service du SAAD,
- > rédaction du Règlement Général de Protection des Données,
- > mise en œuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Le rapport d'évaluation interne du SSIAD, réalisé par un chargé de mission, démontre la très bonne qualité des prestations réalisées auprès des patients du SSIAD. A l'issue d'un travail collectif, il a abouti à l'élaboration de **10 fiches action**.

La valorisation de l'emploi à domicile via la formation

La formation professionnelle est une nécessité pour s'adapter aux évolutions des métiers à domicile et enrichir les pratiques professionnelles. Le Parcours Emploi Compétences est également une opportunité d'insertion professionnelle dans le secteur de l'aide à domicile.

LES AGENTS DU SAAD "AMBASSADEURS DE PRÉVENTION"

Le projet intitulé "Ambassadeurs de prévention", issu d'un appel à projets lancé par la conférence des financeurs, à destination des services d'aide à domicile, a pour ambition, depuis 2017, de former des agents dont la mission est de repérer les situations des usagers les plus fragiles, au moyen d'une grille d'évaluation.

En fonction des difficultés repérées pour chacun, des ateliers seront organisés à destination des usagers afin de leur proposer des activités pour pallier en partie à leurs difficultés :

- atelier convivialité,
- atelier cuisine,
- atelier "lien social".

6 auxiliaires de vie/aides à domicile ont été formées à l'animation d'ateliers.

LA MUTUALISATION DE LA FORMATION AVEC LES SERVICES SAAD ET SSIAD DU NORD DEUX-SÈVRES

Un plan de formation structuré avec le CNFPT, 2019 à 2022, permet de répondre à l'organisation et la programmation de la formation sur le Nord du département (CIAS du Bocage Bressuirais, CIAS Airvaudais Val du Thouet, CIAS Parthenay Gâtine, CIAS du Thouarsais) dans le champ des services aux personnes.

UN GROUPE DE PAROLES INTERSERVICES SAAD/SSIAD

Depuis plusieurs années, le personnel du SAAD et du SSIAD bénéficie d'un espace d'écoute et d'expression sur les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs pratiques professionnelles. La gestion du groupe de paroles est assurée par un professionnel de l'organisme de formation CEFRAS. C'est un lieu de ressource où chacun peut faire part de ses expériences et échanger autour de situations parfois difficiles au domicile.

En 2019, des groupes interservices (auxiliaires de vie/aides-soignantes) ont été constitués pour permettre un regard partagé sur des situations de prise en charge conjointe d'usagers à domicile.

LA PROFESSIONNALISATION EN SOINS EN GÉRONTOLOGIE - SSIAD

Le SSIAD est un des partenaires de l'ESA Nord 79 (Equipe Spécialisée Alzheimer) porté par le SSIAD Nord Gâtine.

Suite à l'appel à projet (+10 places) d'une Equipe Spécialisée Alzheimer sur le Nord du Département portée par l'ADMR, il a été envisagé que les partenaires renforcent leur engagement dans la mise à disposition des aides-soignantes, formées Assistant en Soins en Gériatrie, auprès de cette équipe.

La formation est assurée par l'IRTS Poitou-Charentes.

Une aide-soignante a été formée sur 2019.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI : RECRUTEMENT D'UN CAE-CUI

Dans ce cadre et dans une perspective de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein du secteur de l'aide à domicile, le Parcours Emploi Compétences constitue une opportunité pour s'engager pour l'insertion professionnelle d'une personne, anticiper les futurs départs retraite et répondre à un besoin du bassin d'emploi de pourvoir des postes d'aide à domicile.

Une aide à domicile a été recrutée, le 1^{er} octobre, dans le cadre du CAE/CUI.



Les nouvelles mesures

Depuis le 1^{er} janvier 2019, avec l'arrivée de l'impôt à la source et des déclarations induites (PASRAU), la gestion du service mandataire s'est complexifiée. La décision a donc été prise de mettre fin au service au 31 décembre en proposant aux 6 usagers concernés des solutions alternatives : service prestataire, CESU géré par la famille, APA...

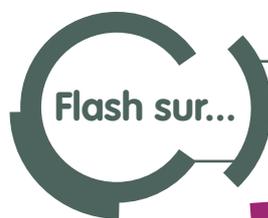
Chiffres clés

183
patients du
SSIAD

et **79,60 %**
de taux
d'occupation

79 795,50
heures de SAAD
et 727 usagers

91 449
repas livrés
et 580 usagers



LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

- 77 % des personnes sont satisfaites de la gestion des remplacements.
- 67 % des personnes sont satisfaites des interventions réalisées par les remplaçantes.
- 90 % des personnes recommandent le service du Soutien à Domicile en 2019 contre 87 % en 2016.

40 % très satisfaits **55 %** satisfaits **1 %** insatisfaits
5 % Ne se prononcent pas



Transport S'adapter aux besoins et ressources du territoire



54

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a défini en 2019 sa politique "mobilités" au travers du Plan Global de Déplacement (PGD), document stratégique décliné en un plan d'actions pour améliorer les déplacements quotidiens des habitants de notre territoire mais également pour mettre en œuvre nos nouvelles façons de nous déplacer dans les années à venir tout en apportant des réponses concrètes aux besoins de transports en y intégrant l'enjeu climatique.

Cette politique des mobilités :

- permet de proposer un transport collectif (transports scolaires et publics) et individuel (transport solidaire),
- encourage les nouvelles façons de se déplacer (autopartage, challenge de la mobilité avec le vélo, marche, covoiturage),
- prépare la diversification des modes de déplacement avec le vélo (Projet « vélo et territoire » pour un schéma directeur cyclable),
- se structure par la construction, en cours, d'un pôle échange multimodal (PEM) au centre du territoire et jouxtant la gare à Bressuire,
- travaille à une cohérence des mobilités sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine grâce au Syndicat Mixte de Nouvelle Aquitaine (SMINA).

Plan Global de Déplacements

L'Agglomération a réalisé en 2019 son Plan Global de Déplacements (PGD) qui **définit sa politique de transport et de mobilité** sur le territoire pour les prochaines années.

Validé en septembre 2019 par le conseil communautaire, ce document stratégique prévoit plusieurs actions dans les thématiques suivantes :

- développement de la communication sur l'offre de transport et le fonctionnement de la ligne urbaine,
- intermodalité par la création de points de rencontres des mobilités et d'une tarification combinée avec la Région,
- plateforme de mobilité incluant une meilleure communication, des services de location de vélos, du conseil en mobilité, un garage solidaire et des ateliers de réparation vélos, une auto-école sociale et une vélo-école, du transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (PMR),
- réduction de l'autosolisme par la mise en place d'aires de covoiturage, d'une solution de covoiturage local et d'auto-stop organisé, de plans de mobilités entreprises,
- modes doux par la mise en place de plans de mobilités scolaires et d'un maillage cyclable.

L'Agglomération s'est ainsi basée sur ce document afin de lancer fin octobre 2019 son appel d'offres de transport public incluant les transports pour les scolaires pour une mise en œuvre au 1^{er} septembre 2020.

Projet Mobil'isés : l'Agglomération comme catalyseur des initiatives locales

Durant l'année 2019, les Ateliers du Bocage ont expérimenté avec la communauté Emmaüs une solution d'autopartage autour de 5 véhicules qui ont plusieurs usages (trajets professionnels, domicile – travail, loisirs...) pour leurs bénéficiaires et leurs salariés.

En outre, le réseau Recto-Verso a diffusé un questionnaire à destination des entreprises du territoire et de tous leurs salariés pour mieux connaître leurs mobilités. Plus de 600 questionnaires ont été complétés.

Par ailleurs, l'Agglomération du Bocage Bressuirais en partenariat avec les Ateliers du Bocage, le réseau Recto-Verso et la Maison de l'Emploi a organisé un "Tour de la Mobilité" durant la semaine européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2019. Il s'agissait de tenir un stand d'information sur la mobilité et de proposer des essais de vélos et trottinettes électriques de l'entreprise Swingo, basée au Peux du Pin.

Vélo

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a répondu à l'appel à projet "Vélo et Territoire" de l'ADEME en février 2019. Cette candidature devrait permettre de réaliser un schéma directeur cyclable sur le Bocage Bressuirais afin de créer un maillage cyclable hiérarchisé à moyen et long terme. L'étude pour la réalisation du schéma directeur cyclable commencera mi-2020.

Transport solidaire

Ce dispositif, porté par 6 associations : les centres socio-culturels (de Bressuire, du Cerizéen, de Nueil-Les-Aubiers en lien avec la MSAP et du Pays Mauléonais), le Relais Familles de l'Argentonnais et le Secours Catholique du Moncoutantais, a connu en 2019 une hausse de son activité.

En effet, il a été recensé **319 conducteurs bénévoles** et **1 107 bénéficiaires** (+35% par rapport à 2018). Ces besoins occasionnels de mobilité ont représenté presque **148 500 km** pour environ **5 260 trajets**, soit une augmentation des déplacements de 75% par rapport à 2018.

Cette action permet de réaliser des trajets majoritairement locaux liés à la vie quotidienne (rendez-vous médicaux et paramédicaux, courses alimentaires, visites personnelles, loisirs...) pour un public essentiellement âgé. En effet, environ 80% des bénéficiaires ont plus de 60 ans et environ ¾ des trajets ont lieu dans l'Agglomération.

Intermodalité

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL (PEM) À LA GARE DE BRESSUIRE

Les travaux du PEM ont débuté en septembre 2019 par l'aménagement du parking le long du Boulevard Maréchal Foch pour une durée d'environ 20 mois. C'est l'entreprise Chariot TP qui réalise ces travaux dans le cadre d'un groupement dont le mandataire est EGDC.

LE SYNDICAT MIXTE INTERMODAL DE NOUVELLE-AQUITAINE (SMINA)

Le SMINA baptisé « Nouvelle-Aquitaine Mobilités » a commencé ses projets. Plusieurs groupes de travail se sont réunis autour des thèmes suivants : tarification combinée et billettique interopérable entre les réseaux de transport, information voyageur via le développement du SIM Modalis (calculateur d'itinéraire multimodal...), covoiturage...

En parallèle, une étude multimodale est en cours de réalisation afin d'améliorer l'intermodalité des différents réseaux de transport en commun présents sur la Nouvelle-Aquitaine.

Transport scolaire

Les lignes de transport scolaire présentes sur l'Agglomération permettent de transporter quotidiennement plus de 4 500 élèves de la maternelle au lycée. Elles sont ouvertes aux usagers commerciaux dans la limite des places disponibles et via l'achat de la billetterie commerciale disponible dans les véhicules dits "scolaires".

Par ailleurs, 23 communes du territoire sont autorités organisatrices de second rang. Celles-ci ont plusieurs missions dont les inscriptions au transport scolaire des élèves de maternelle-primaire et des collégiens pour la commune de Nueil-Les-Aubiers. Certaines mettent également des accompagnateurs communaux dans les cars sur les circuits maternelle-primaire pour surveiller les élèves pendant le trajet et les aider à la montée et à la descente du car.



Chiffres clés

4 569 inscrits au transport scolaire

pour l'année scolaire 2019-2020

- 1 169 maternelles-primaires dont 129 sur Bressuire intramuros
- 2 022 collégiens
- 1 378 lycéens et étudiants

4 797 usagers au transport public

- 4 262 usagers pour le transport urbain de Bressuire (tickets journaliers unitaires)
- 479 usagers pour le transport urbain de Bressuire (abonnements mensuels)
- 56 usagers pour le transport urbain de Bressuire (abonnements annuels)

Flash sur...

LE CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Le territoire du Bocage Bressuirais a participé pour la première fois au Challenge de la Mobilité, organisé par l'Ademe, durant la semaine européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2019. 10 structures (Glassver, Groupe Clisson, Réseau Recto-Verso, Les Ateliers du Bocage, Laboratoire Sciences et Nature, Joris Ide Atlantique, Super U Cerizay, la Maison de l'Emploi, Brossard et l'Agglomération du Bocage Bressuirais) y ont participé dont 146 salariés. Cela a représenté :

- 1 159 kms parcourus en vélos
- 11 203 kms en covoiturage
- 700 kms en transport en commun

51,5% des salariés ont modifié leurs habitudes pour se rendre au travail, soit 5 194 kms de report modal ce qui représente 1,46 tonne de CO2 évitée.





Conclu pour une durée de 6 ans, le contrat de ville du quartier Valette 2015-2020 a été signé le 17 juillet 2015 avec l'Etat. Il constitue un cadre contractuel et opérationnel destiné à soutenir des projets en faveur de quartier reconnu "de géographie prioritaire". Pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais, il s'agit du quartier de Valette à Bressuire.

Celui-ci compte 1 130 habitants et est constitué d'un habitat mixte (appartements et maisons individuelles). Ce quartier multiculturel bénéficie d'équipements publics et d'activités tels que le Centre Socio-Culturel et un complexe sportif. Proche du centre-ville il permet un accès facile et de proximité aux écoles et aux commerces.

Le pilotage du contrat de ville

L'Agglomération assure **la mission de coordination** du contrat de ville.

En lien avec les services de l'Etat et les différentes parties prenantes, **l'Agglomération s'appuie sur l'ensemble de ses services et particulièrement sur la mission d'Adulte relais** qui vise à créer ou à rétablir du lien social en étant en contact direct avec les habitants. L'agent est le relais entre les habitants et les différents services.

Trois instances concourent au pilotage, à la mise en œuvre et à la construction du contrat de ville :

- **Le comité de pilotage** valide les orientations du contrat. Ce comité est l'instance politique, composée des signataires du contrat et de représentants du conseil citoyen.
- **Le comité technique** composé de représentants des signataires du contrat, co-présidé par le Sous-Préfet de Bressuire et par le Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'assure de la bonne réalisation du contrat à travers les actions financées.
- **Le conseil citoyen**, composé des habitants du quartier, d'associations et d'acteurs du quartier contribue à la participation des habitants au contrat de ville.

Un conseil citoyen actif

En 2019, le conseil citoyen s'est réuni à 9 reprises.

Son action concourt à l'animation du quartier et à son ouverture vers l'extérieur avec notamment la visite de la crèche animée, la réfection de la caravane, outil pour des actions de sensibilisation auprès des habitants. Avec "Valette en fête", c'est tout le quartier qui vit un moment de divertissement : animations ponctuelles par des temps festifs (crêpes, repas zéro déchet, musique...).

Partie prenante de l'amélioration du cadre de vie, le conseil citoyen a également participé à une action "gestion des déchets" à l'école Jules Ferry et au nettoyage et au débroussaillage du jardin partagé, boulevard Lescure.

Investi dans la citoyenneté et la réflexion sur le contrat, le conseil citoyen a participé à la "journée citoyenne", à l'évaluation du contrat et des appels à projets ou encore une exposition au château de Bressuire sur la thématique du mariage (danses, costumes, maquillage, rites...), dans le cadre du thème choisi par la municipalité "l'année des langages".

Trois piliers aux dimensions sociales, urbaines et économiques

CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN



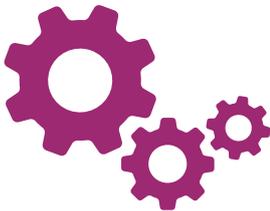
- Réaliser une étude urbaine
- Adapter l'habitat aux besoins de la population du quartier

COHÉSION SOCIALE



- Favoriser la réussite éducative des enfants
- Favoriser l'information entre les acteurs et les citoyens
- Faciliter l'accès aux soins
- Favoriser le vivre ensemble et lutter contre l'isolement
- Améliorer l'image du quartier
- Poursuivre les actions de prévention

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI



- Encourager la création et la reprise d'entreprises dans le quartier
- Inciter les entreprises à accueillir les demandeurs d'emploi du quartier
- Développer les actions de formation
- Favoriser la mobilité

Les perspectives 2019-2022

L'ÉVALUATION À MI-PAROURS

Dans le cadre de la mise en œuvre du pacte de Dijon qui proroge les contrats de ville à 2022, une évaluation à mi-parcours a été réalisée le 13 juin 2019 afin d'obtenir un retour qualitatif des partenaires et de donner des perspectives nouvelles au contrat de ville.

De façon générale, les partenaires de la Politique de la ville ont souligné la qualité du travail en réseau et des partenariats tissés ou renforcés dans le cadre du contrat de ville. Les acteurs travaillent davantage ensemble et les professionnels travaillent mieux avec les habitants.

UN PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RENFORCÉS ET RÉCIPROQUES (PERR)

La prise en compte de l'évaluation a conduit à la signature d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques, qui s'appuie sur 4 axes principaux :

- renforcer le pouvoir d'agir des habitants par l'accès au droit et aux services,
- relever le défi de la réussite éducative et de la lutte contre les discriminations, lutter contre les freins à l'emploi,
- favoriser la cohésion sociale par l'amélioration du cadre de vie,
- prendre en compte les axes transversaux et les valeurs de la République et la citoyenneté.

Flash sur...



UNE ACTION : l'Orchestre à l'école Jules Ferry.
Remise des instruments de musique aux enfants
le 4 décembre 2019 à Bocapole - Bressuire



Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue un cadre de réflexion, de concertation et de mise en place d'actions sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais. Cette instance partenariale (Etat, collectivités, organismes privés et publics) s'appuie sur quatre orientations pour la mise en œuvre des actions en 2019.

Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance : le Groupe d'Appui Jeunesse (GAJ) de réussite

Le GAJ de réussite est une instance partenariale de concertation, de coordination et de coopération animée par la coordonnatrice du CISPD et soutenue par une équipe pluridisciplinaire (Education Nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, Conseil départemental, association Rebonds, l'Agora et le service jeunesse de l'Agglomération du Bocage Bressuirais).

Deux objectifs ont été poursuivis en 2019 sur les territoires de Bressuire et de Moncoutant-sur-Sèvre :

- identifier les jeunes de 12-25 ans en risque de basculement vers la délinquance, de décrochage scolaire, en rupture,
- favoriser la cohérence et la concertation des interventions dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Le GAJ de Réussite a permis de mobiliser les familles, créer du lien entre les partenaires, activer les prises en charge de manière concertée et de repérer les limites institutionnelles dans le suivi des jeunes.

Prévenir les violences faites aux femmes et intrafamiliales

Deux objectifs ont été poursuivis en 2019 :

- développer l'accompagnement social des personnes victimes ou en détresse et prévenir la récurrence,
- protéger les personnes victimes par la mise à l'abri en hébergement adapté.

LES INTERVENANTS SOCIAUX EN GENDARMERIE (ISG)

2 Intervenantes Sociales en Gendarmerie (1 ETP) interviennent sur saisine des 4 brigades de gendarmerie du territoire. Elles assurent l'interface entre le judiciaire et le social par un repérage précoce et un accompagnement des personnes victimes ou en détresse.

Les interventions sont principalement liées à des violences physiques, psychologiques ou sexuelles et à des conduites à risques (fugues, addictions, tentatives de suicide...).

Chiffres clés

208
situations
traitées par les ISG
(347 bénéficiaires)

22 %
bénéficiaires
mineurs

PROJET D'ACCUEIL EN URGENCE DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE AUPRES DES HEBERGEURS LOCAUX

Le réseau d'hébergeurs touristiques permet de diversifier les solutions d'hébergement d'urgence en complémentarité du 115, afin de mettre à l'abri les personnes victimes de violences au sein du couple, de protéger les enfants témoins de ces violences et de garantir une solution de proximité pour les femmes vivant en milieu rural.

Une charte de fonctionnement partenarial formalisant l'articulation et la complémentarité des interventions des partenaires pour l'accueil en urgence chez trois hébergeurs locaux a été validée. Les hébergeurs ont été sensibilisés aux violences faites aux femmes par le planning familial des Deux-Sèvres.

Améliorer la tranquillité publique

Les objectifs sont de faire connaître les outils de prévention au service de la tranquillité, de favoriser leur mise en œuvre et de répondre aux troubles de la sécurité publique de façon concertée en mobilisant les ressources du territoire.

LES HABITANTS, ACTEURS DE LA PREVENTION

En complément des actions du médiateur social, l'objectif est de donner les moyens aux habitants d'être vigilants par l'information sur les bons réflexes à adopter pour rendre difficile le passage à l'acte.

Un article est paru dans l'Agglomag en janvier 2019 : "Contre les cambriolages, ayons les bons réflexes au quotidien". À la suite de sa parution, une baisse des cambriolages a été constatée par les gendarmeries.

Un article a été diffusé sur les réseaux sociaux de l'Agglomération du Bocage Bressuirais de juin à août 2019 : "Opération tranquillité vacances". 231 personnes ont signalé leurs absences pendant l'été auprès des gendarmeries.

Lutter contre les addictions et les prises de risques

Il s'agit de mobiliser les collectivités, les associations et les jeunes sur des actions de prévention des conduites addictives et de prises de risques avec le soutien de partenaires locaux.

PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES SUR LES TEMPS FESTIFS ET SPORTIFS

Une réflexion a été menée avec les membres de la commission jeunesse de Moncoutant-sur-Sèvre sur la mise en œuvre d'actions de prévention des addictions. Un kit événementiel est mis à disposition des collectivités et des associations comme support aux actions de prévention. Le CISPDP apporte également un soutien technique lors des manifestations comme les soirées dansantes ou disco.

LES JEUNES, ACTEURS DE LA PREVENTION DES ADDICTIONS

Les référents jeunesse ont été mobilisés pour accompagner les jeunes à créer des outils de communication sur le thème de la prévention des addictions. Les objectifs étaient de sensibiliser les jeunes à la prévention et de développer la pensée créative, l'esprit critique dans la mise en œuvre de projet.

Le foyer des jeunes de Moncoutant-sur-Sèvre s'est saisi du projet. Il a défini les thématiques souhaitées, les messages de prévention et les esquisses visuelles. 30 jeunes du Moncoutantais ont réalisé pendant les vacances d'avril un graff au skate park sur le thème de la prévention et de l'environnement. Ils ont été soutenus par le référent jeunesse et le graffeur Kafé Korsé.

MANIFESTATION PREVENTION SECURITE ROUTIERE

Il s'agissait de sensibiliser les futurs conducteurs aux risques routiers, leurs causes et leurs conséquences. La manifestation s'est déroulée le jeudi 3 octobre à l'intention des élèves de classe de première des lycées de Bressuire par deux approches complémentaires : une simulation d'accident et une conférence animée par des professionnels et des bénévoles.



Chiffres clés

649
élèves

19 partenaires
de la prévention,
de la sécurité, de
la santé, de la
protection.
8 conférences
sur 3 créneaux
dans la journée

Pour
78%
des jeunes,
cette journée a
eu un impact sur
leur comportement
(être plus
prudent, prise de
conscience des
risques et des
conséquences
pour soi et pour les
autres)

Flash sur...



La fresque réalisée par les jeunes a permis de créer des rollups, support de communication concernant la prévention des addictions mis à disposition des associations, des partenaires des collectivités.

Au travers son Contrat Local de Santé (CLS), l'Agglomération du Bocage Bressuirais est porteuse d'une politique territoriale en santé.

Le Contrat Local de Santé "2^{ème} génération"

Le Contrat Local de Santé du Bocage Bressuirais "2^{ème} génération" a été signé le jeudi 14 novembre 2019 à l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ce contrat réaffirme la dimension globale de la santé dans le territoire du Bocage Bressuirais, favorise l'accès aux soins et contribue à la promotion des actions de prévention.

Les orientations stratégiques du CLS sont en lien avec les objectifs poursuivis par le Projet Régional de Santé Nouvelle-Aquitaine, en cohérence avec le schéma pour l'autonomie adopté par le Conseil départemental des Deux-Sèvres et les autres démarches locales de santé développées par les collectivités et l'État.

Ce contrat local de santé "2^{ème} génération" 2019-2023 fait suite à celui engagé en 2015.

Sept orientations majeures ont été définies à l'aide d'un diagnostic et de la phase de bilan du CLS "1^{ère} génération" :

- l'animation d'une ingénierie locale de santé au sein du territoire,
- l'accès aux soins de 1^{er} et 2nd recours et l'attractivité territoriale,
- l'accès aux droits et à la prévention,
- la santé des enfants et des adolescents,
- les parcours dans le champ de la santé mentale et du handicap,
- le parcours de santé des personnes en perte d'autonomie,
- la promotion de la santé environnementale.

Chacune de ces orientations fait l'objet d'une fiche thématique précisant l'ambition commune des partenaires et les objectifs recherchés dans le territoire.

Le CLS est un moyen de valoriser les actions existantes, de développer des projets communs et de mutualiser certains financements autour des besoins en santé du territoire.



La signature du Contrat Local de Santé
le 14 novembre 2019 à Bressuire



4

**Une administration mobilisée
au service des politiques publiques
et du soutien aux communes**

Ressources humaines



Chiffres clés

60 jurys
de recrutement

1 311
actes
pour la gestion
des carrières
et situations
individuelles

10 réunions
de comité technique,
comité d'hygiène
de sécurité et des
conditions de travail

6 868
payes
sur l'ensemble
de l'année

62

La Direction des Ressources Humaines s'articule autour de deux grandes fonctions : la gestion des situations individuelles des agents et la réponse aux besoins exprimés par les services en termes d'effectifs et de compétences. Elle assure, en lien direct avec l'équipe de direction générale, une assistance aux politiques de gestion des ressources humaines et aux politiques managériales de la collectivité.

2019 : dialogue constructif avec les organisations syndicales

Elargir le dialogue social au-delà des échanges formels propres aux instances de représentation et de concertation, telle est la démarche insufflée cette année qui voit les organisations syndicales comme des partenaires. Cela permet de dégager des points communs avant de porter les sujets dans les instances. Un travail de fond s'est donc établi en 2019.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'Agglomération a lancé une démarche relative à la qualité de vie et à la prévention des risques psychosociaux, dont la réalisation a été confiée au Cabinet NEERIA, spécialiste des études relatives aux conditions de travail.

L'ensemble de la démarche est piloté par un comité réunissant des Vice-Président(e)s, des agents et des représentants du personnel.

Les agents ont répondu à un questionnaire. Restitution des données par le Cabinet Neeria en cette fin d'année 2019.

Ce projet devrait aboutir sur un plan d'actions et se poursuivra donc en 2020.

TEMPS DE TRAVAIL

Les élus avaient adopté en 2017 les principes généraux applicables à notre collectivité et à ses établissements rattachés au 1^{er} janvier 2018 sur la durée annuelle du temps de travail, les cycles de travail adaptés aux besoins des services, le temps de travail avec les plages fixes.

Un bilan a été conjointement réalisé par les organisations syndicales et la Direction des Ressources Humaines en lien avec les Directeurs de service. Il doit permettre d'adapter notre organisation aux réalités de terrain et d'écrire un guide pratique pour 2020.

HARMONISATION DE L'ACTION SOCIALE

L'harmonisation de l'action sociale a fait l'objet d'un dialogue social continu afin d'évaluer les différentes possibilités. Il s'agissait d'avoir une position équitable à partir de plusieurs organisations historiques (COS, ticket restaurant...). Le choix a été fait de neutraliser les différences de traitement et d'affilier l'ensemble des agents de la collectivité au CNAS.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Plusieurs visites associant élus, représentants du personnel, services, et technicienne hygiène et sécurité ont eu lieu sur site, notamment à la fourrière animale et à Pescalis. Ces visites ont donné lieu à des préconisations d'adaptation qui ont été mises en œuvre progressivement.

Par ailleurs un travail a été lancé avec les directions sur la notion de travailleurs isolés.

Sur le plan de la sécurité, la mission "hygiène et sécurité" a également été mobilisée au cours de l'été 2019 du fait d'un épisode caniculaire intense, nécessitant de mettre en œuvre des mesures spécifiques.

Assurer à tous les services l'ajustement des effectifs et des compétences

Démarche incontournable d'une collectivité qui fait de chaque recrutement un investissement sur le long terme, la procédure de recrutement associe le service RH et les services opérationnels pour assurer l'adéquation des attentes de chaque partie. Le service a réceptionné **724 candidatures**.

STRUCTURATION ET GESTION INDIVIDUELLE DES POSTES DE LA COMMUNAUTÉ

Au cours de l'année 2019, plusieurs postes ont été créés ou soumis à l'arbitrage afin d'ajuster les emplois aux besoins de la structure.

RECRUTEMENT

Recruter c'est répondre continuellement à des besoins différents de la collectivité : pourvoir un poste après le départ d'un agent, assurer un remplacement temporaire, pourvoir à un emploi saisonnier...

Nombre de recrutements en hausse, 60 pour 2019 : réaliser le profil de poste, déclarer la vacance de poste, assurer la diffusion de l'offre, recevoir les CV, trier les CV, convoquer les candidats, faire le jury, recevoir les candidats retenus, négocier si nécessaire, répondre à tous les candidats, élaborer le contrat ou intégrer en tant que fonctionnaire.

Pour rappel, le nombre de recrutements de ces dernières années :

- 2014 : 43
- 2015 : 26
- 2016 : 35
- 2017 : 39
- 2018 : 51

De plus, en 2019, 76 contractuels ont été recrutés pour des besoins ponctuels (saisonniers, remplacements).

ACCUEIL DE STAGIAIRES

L'Agglomération aide les jeunes en leur faisant confiance. Elle les accueille au sein de ses services.

Du collégien en classe de troisième qui reste quelques jours à l'élève ingénieur qui passe six mois dans l'entreprise, tous sont les bienvenus.

FORMATION : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES AGENTS

La formation a pour objectif de maintenir les compétences pour un service de proximité en zone rurale en lien avec toutes les collectivités. La formation, outil de gestion des ressources humaines, permet aux agents d'acquérir, de développer les compétences nécessaires leur permettant de s'adapter à un monde en perpétuelle évolution.

En 2019, 20 agents ont été reçus pour des entretiens de conseil en évolution professionnelle.



La formation, axe en développement

Une démarche adaptée à notre territoire : le développement du plan de formation mutualisé.

- 24 collectivités ont inscrit au moins 1 agent
- 244 agents formés
- 50 jours de formation
- 23 actions de formation
- 18 thématiques

24 collectivités sur 34 ont fait participer des agents au plan de formation mutualisé.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au plan de formation mutualisé sur 14 thématiques ; 59 agents communautaires y ont participé.

Plan de formation mutualisé des services SAAD et SSIAD Nord Deux-Sèvres 2019

Collectivités participantes : CIAS Parthenay-Gâtine, CIAS de l'Airvaudais, CIAS du Thouarsais, CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

- 81 agents formés
- 14 jours de formation
- 6 actions de formation
- 4 thématiques

Le CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au plan de formation mutualisé sur 2 thématiques ; 17 agents communautaires y ont participé.

Plan de formation interne à l'Agglomération hors formation mutualisée et hors formation sécurité

- 216 agents formés
- 685 jours de formation
- 154 actions de formation
- 23 thématiques

	Administratif	Culturel	Tourisme	Communication	Petite enfance	Enfance	Maintien à domicile	Social	Environnement	Sportif	Technique	Urbanisme	Gestion des déchets	TOTAL
Demandes	49	56	31	20	187	30	33	20	35	22	38	14	14	549
Stagiaires accueillis	5	20	3	0	69	15	18	2	3	14	6	2	6	163

Assurer la gestion des carrières et des événements de gestion

La carrière du fonctionnaire se déroule suivant plusieurs étapes régies par le statut de la fonction publique territoriale. Nomination stagiaire, titularisation, avancement de grade, d'échelons, promotion interne, positionnement administratif. Il est impératif de tenir à jour chaque dossier. En 2019, la Direction des Ressources Humaines a rédigé 1311 actes administratifs. Le nombre d'arrêtés est en forte hausse en raison du changement des grilles statutaires (PPCR).

S'ajoute le traitement administratif des **464 contrats directs** hors Centre de gestion.

En lien avec le Centre de gestion des Deux-Sèvres, la Direction des Ressources Humaines a participé à l'envoi de données pour les appels d'offres pour les assurances statutaires et prévoyance ainsi qu'à la mise en place de ses deux prestations.

64

GESTION DES ARRÊTS DE TRAVAIL ET SITUATION PARTICULIÈRE

Recevoir un arrêt maladie, c'est gérer l'arrêt de travail et ses conséquences à court – moyen – long terme. En lien avec le service, c'est prévoir un remplacement si pour assurer la continuité du service, les missions de cet agent absent ne peuvent être assurées par les collègues. C'est essayer de trouver des solutions de reclassement à tout agent inapte à son poste de travail.

Le nombre de **jours d'absence** (tout motif) s'est élevé à **11 307 jours**, dont : 188 jours d'arrêts occasionnés par 24 accidents de travail et 2 accidents du trajet.

PARAMÉTRAGE ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2019 a été marquée par le choix d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines, choix effectué en lien avec la Direction des Finances qui optait également pour une migration de ces outils et de la Direction des Systèmes d'Informations qui a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage de cette bascule.

Ainsi, un temps important a été consacré aux paramétrages du logiciel en calant les dispositifs sur l'organisation et l'organigramme de la collectivité tout en respectant les normes comptables, notamment pour le paramétrage de la paye.

La montée en puissance du nouveau logiciel a nécessité la réalisation de deux mois de paye "à blanc" afin de valider les données et de vérifier l'ensemble des paramétrages. C'est un chantier considérable qui a pu être mené grâce à l'expertise interne des collaboratrices "paye" et "carrière" ainsi qu'au travail partenarial avec la société CIRIL et la Direction des Systèmes d'Information.

Finance et budget



La Direction des finances est prioritairement mentionnée lorsqu'il s'agit de préparer le budget. Cependant, cette direction intègre de nombreuses autres missions :

- l'exécution budgétaire qui permet tout au long de l'année de payer les fournisseurs et gérer les recettes,
- la prospective financière et la gestion de la dette, pour préparer les échéances à venir et assurer la stabilité des grands indicateurs financiers,
- la qualité comptable et le suivi de l'inventaire pour garantir une image fidèle de la collectivité.

En tant que direction support, elle pilote et veille au respect de l'ensemble des procédures relatives à la préparation et à l'exécution budgétaire.

Garante des relations entre les différents budgets et les entités rattachées, organisatrice de l'arborescence budgétaire, la direction des finances pilote le rattachement des crédits et l'organisation comptable de la collectivité.

Enfin elle est saisie de tout projet majeur sur le plan financier de la collectivité.

Poursuivre la mise en œuvre budgétaire, organisationnelle et comptable de la fusion

Au cours de cette 6^{ème} année suivant la fusion des Communautés de communes entraînant la création de la Communauté d'agglomération, il a encore été nécessaire de poursuivre le travail de clarification et de simplification de l'organisation budgétaire et comptable de la collectivité.

De plus, une large réflexion a été lancée en lien avec les élus communautaires et les maires des communes membres afin de réfléchir aux échanges financiers au sein du bloc communal. L'objectif étant de pouvoir à terme s'accorder sur la concrétisation d'un nouveau pacte fiscal et financier.

SUR LE PLAN DE LA GESTION DU PATRIMOINE ET DES INVENTAIRES

Au cours de l'année 2019, il s'est agi de finaliser les écritures comptables liées au partage des nouveaux budgets 410 "Collecte et traitement des Déchets" et 407 "Centre de Tri". Ce partage rendu obligatoire du fait de règles d'assujettissement à la TVA différentes entre les activités "collectes des déchets" et "centre de tri", a engendré en 2019 de nouvelles opérations comptables. Il s'est avéré ainsi nécessaire de répartir l'ensemble de l'actif entre les deux budgets et ainsi de procéder aux très nombreuses écritures relatives aux immobilisations concernées. De la même manière, la répartition de la trésorerie issue initialement d'un budget commun a nécessité plusieurs échanges avec les services de la DDFIP afin de pouvoir expliciter toute la singularité de cette opération.

SUR LES RELATIONS DE PRESTATIONS AVEC LES COMMUNES MEMBRES

- **Fonds de concours.** L'année 2019 a été l'occasion de définir les enveloppes des fonds de concours de solidarité attribués aux communes jusqu'à la fin du mandat. Dans le même temps la commission a été réunie afin que soit arrêté, en concertation avec les communes concernées, les montants des fonds de concours communaux qui seront sollicités pour financer les grands projets structurants (bibliothèque/musée/Office de tourisme de Mauléon, pôle d'échange multimodal...)
- **Elaboration d'un nouveau pacte fiscal et financier.** Pour répondre à la volonté des élus communautaires et des maires des communes, un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir à l'élaboration d'un nouveau pacte fiscal et financier. A la suite d'un diagnostic exhaustif des relations financières entre l'Agglomération et ses communes membres, un important travail de reconstitution a permis de retracer la part provenant des anciennes recettes fiscales et celle issue des transferts de charges successifs. A partir de ces éléments, le comité de pilotage a commencé à élaborer différents scénarios qui ont été présentés aux élus (PVP, assemblée des maires). L'application des premières modifications des attributions de compensations était envisagée pour le début de l'année 2020.

Anticiper les perspectives financières, organiser les arbitrages budgétaires

Comme l'année précédente, la direction des finances s'est engagée dans un travail de perspectives financières. Cette fonction vise à identifier les grands postes budgétaires tant en dépenses qu'en recettes et d'identifier les dynamiques et marges de manœuvres.

LA RECHERCHE DE NOUVELLES MARGES DE MANŒUVRE

- **Gestion de dette et de la trésorerie** : la stratégie de recours à l'emprunt a été quelque peu modifiée par rapport aux années précédentes. En règle générale la consultation annuelle était lancée en toute fin d'année (décembre) et consolidée l'année N+1. En 2019, les contrats d'emprunts ont été signés en septembre et consolidés dès le mois de d'octobre. Cette stratégie répondait à deux objectifs : profiter des conditions bancaires exceptionnellement favorables et constituer une trésorerie suffisante afin d'anticiper des dépenses très importantes en 2020 en lien avec plusieurs grosses opérations d'investissements.
- **Études sur la fiscalité** : plusieurs études ont été menées concernant la cotisation foncière des entreprises (CFE). D'une part et pour la deuxième année consécutive la revalorisation des bases minimales de CFE a été approuvée par le conseil communautaire, d'autre part l'examen des bases a permis d'engager un recours auprès de la DDFIP afin de percevoir des retards d'impositions liées à des exonérations abusives. En parallèle, c'est toute une mise à jour de la politique d'exonération des bases de CFE qui a été menée afin clarifier un système opaque issu d'anciennes délibérations qui s'avéraient parfois contradictoires.

ELABORATION D'UNE PROSPECTIVE À L'HORIZON 2023

- **Programmation pluriannuelle des investissements** : le programme des investissements défini les années précédentes a été réinterrogé afin d'être mis à jour. Des ajustements parfois importants ont été appliqués afin de se conformer aux nouvelles estimations et aux nouveaux échéanciers opérationnels.
- **Prospective fiscale et financière** : au vu des éléments recueillis, les scénarios envisagés ont été actualisés afin de déterminer les "champs du possible" : évolution de la fiscalité et des dotations, faisabilité des grands projets d'investissements, politique tarifaire, gestion prévisionnelle des emplois...



Un rôle clé pour consolider la culture comptable et accompagner les services

Une des missions premières du service finances au sein de la collectivité est d'être en support des services gestionnaires. Ce soutien se traduit dans le cadre de l'élaboration budgétaire et dans son exécution.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

- Dans le cadre de la préparation budgétaire du BP 2019, les temps d'échange avec les services gestionnaires ont été maintenus ou renforcés. Cette démarche a pour objectif de mieux appréhender l'ensemble des contraintes de fonctionnement des services et ainsi d'améliorer le recueil et la synthèse des données.
- Les échanges sont de différents types : entretiens préalables, commissions avec les élus, réunions de présentation du budget par direction (Président, Vice-Président en charge des Finances, Vice-Président en charge de la Direction, DGS, DGA).

UN ACCOMPAGNEMENT DES RÉGIES D'AVANCES ET DE RECETTES

- **Un accompagnement renforcé des régies comptable de l'Office de Tourisme et de Bocapole** : les différentes régies présentent toutes des particularités liées à leur fonctionnement (avances/recettes) et aux types de produits qu'elles commercialisent. En partenariat avec la Trésorerie une demi-journée de formation annuelle est dispensée pour tous les régisseurs de la collectivité.
- **Un soutien administratif nécessaire** : la Direction des Finances élabore l'ensemble des actes préalables à la constitution de la régie (délibération, arrêtés) et vérifie qu'ils sont toujours en accord avec les évolutions de fonctionnement. Un travail conséquent de mise à jour a à nouveau été conduit dans différents services en 2019 (piscine, gens du voyage).

LA RÉGULARISATION DES ACTIVITÉS ASSUJETTIES À LA TVA

Un travail très conséquent a été mené en 2019 pour régulariser l'assujettissement à la TVA de tous les centres aquatiques de l'Agglomération et du service de portage de repas du CIAS. L'ensemble de ces activités entre normalement dans le champ de la TVA et aurait dû être assujéti. En lien avec la DDFIP et les services de la Préfecture, il a donc été opéré à une régularisation de toutes les écritures comptables afin que la collectivité réponde au cadre légal à compter du 1^{er} janvier 2020. Dans le même cadre, une régularisation des écritures liées aux travaux d'Aquadel Cerizay a été opérée (livraison à soi-même). Cette dernière portait sur la période 2016-2018.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR RENFORCER LA DÉMATÉRIALISATION ET LA DÉCONCENTRATION DES OPÉRATIONS COMPTABLES

- Développement de la dématérialisation : mise en place de la signature électronique pour l'ensemble des bordereaux de mandats ou de titres (Xemelios, Docaposte),
- Développement des outils de paiements dématérialisés : en réponse aux obligations de la DGFIP, intégration au dispositif PAYFIP permettant aux usagers d'utiliser des moyens de paiement par internet.
- Acquisition d'un nouveau logiciel : la Direction des finances s'est dotée d'un nouveau logiciel de comptabilité (Civil NET Finances) qui a pour objectif d'offrir la possibilité aux services gestionnaires de la collectivité d'effectuer directement certaines opérations (saisie des bons de commande, consultations des états de dépenses et de recettes, saisie de la préparation budgétaire...).

Affaires générales



67

La Direction des services juridiques et de l'administration générale est un service support et un point d'entrée important de l'administration communautaire pour l'utilisateur. Elle a en charge les fonctions d'administration, de gestion, d'organisation du quotidien des activités administratives des services mais également l'accueil du public et le traitement du courrier.

Elle prépare l'ensemble des instances communautaires, en lien avec les directions opérationnelles et veille par son conseil à sécuriser juridiquement les actions de l'Agglomération.

Garante des procédures en matière d'achat public, elle organise les consultations et accompagne les services dans le cadre d'une politique achats.

Elle regroupe également les problématiques de gestion des assurances, les missions relatives à l'archivage et la documentation, ainsi que la cellule foncière.

Instances délibérantes : l'organisation de la gouvernance

LA GESTION DES INSTANCES

Le conseil communautaire s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2019 et a adopté 293 délibérations. Le bureau quant à lui s'est réuni 9 fois pour voter 148 délibérations.

La direction des services juridiques participe également à la préparation des instances des entités rattachées : conseil d'administration des régies Bocapole (5 réunions en 2019 pour 35 délibérations) et Office du tourisme (5 réunions pour 33 délibérations), et plus exceptionnellement celui du CIAS (9 réunions pour 116 délibérations).

284 décisions ont été prises par le Président par délégation du conseil communautaire.

LE CONSEIL JURIDIQUE

L'année 2019 a vu une modification à la marge des statuts de l'agglomération avec l'ajout de la compétence "infrastructures de charge des véhicules électriques", cette compétence ayant été dès après déléguée au SIEDS qui assure cette fonction au niveau départemental.

En outre, le conseil juridique a principalement porté au cours de l'année 2019 sur la poursuite de la mutualisation avec les communes (partage du logiciel enfance...) et la rédaction en lien avec les directions concernées puis l'adoption par le conseil communautaire de règlements : transports publics, activités périscolaires, accueil de loisirs sans hébergement et centres aquatiques.

Assurances, reflet de la responsabilisation de la collectivité

Le service assurances a géré 84 sinistres en 2019, soit 19 de moins que l'année précédente. Ces sinistres concernaient principalement les dommages aux biens (27) et la flotte automobile (37).

Sur ces 84 sinistres, 25 ont été gérés en auto-assurance car les montants étaient inférieurs à la franchise.

Les contrats d'assurances (Lot 1 Dommages aux biens et risques annexes - Lot 2 Responsabilité civile et Défense Recours - Lot 3 Flotte automobile - Lot 4 Protection juridique générale) de toutes les entités de l'Agglomération (Agglo2B, CIAS, Office de Tourisme, Régie de Bocapole) arrivant à terme au 31 décembre 2019, un appel d'offres ouvert, sous la forme d'un groupement de commandes (hors assurance statutaire, géré par la Direction des Ressources Humaines) a été lancé en mars 2019.

Service accueil - courrier : un objectif d'amélioration de l'accueil des usagers

L'activité du service en 2019 enregistre une légère hausse du volume des appels téléphoniques entrants (avec une moyenne de 66 appels/jour).

L'année 2019 a permis une réflexion sur la restructuration du service accueil et sur les travaux d'aménagement et de rénovation du siège de l'Agglomération, permettant un accueil rénové et modernisé fin 2019.

Cellule foncière

Renforcée en octobre 2017, la cellule foncière est un service à vocation transversale, qui a pour objet :

- la gestion du patrimoine foncier et immobilier (baux, servitudes et mises à disposition...),
- l'action foncière (Suivi des procédures d'acquisition/cession),
- l'accompagnement des politiques de planification (conventions EPF, SAFER),
- l'expertise sur les projets d'aménagements complexes,
- la coordination pour une approche transversale de la politique foncière de l'agglomération.

Plus de 30 sites et conventions (Agglomération du Bocage Bressuirais bailleur ou locataire) sont gérés sur une année et plus de 40 conventions d'occupation du domaine public ont été établies au cours de l'année 2019.

68

Sur l'année 2019 la cellule foncière a apporté son expertise pour :

- le projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal de la Gare de Bressuire,
- les études de compensation agricole et environnementale des projets d'aménagement de zones économiques (ex : Alphaparc à Bressuire),
- la mise à disposition de 2 logements au profit du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres pour l'hébergement d'internes en médecine.

L'archivage, garant de la mémoire de la collectivité

L'année 2019 a été marquée par la mise en place de l'archivage des services de l'Agglomération (70 mL d'archives classées, 10 mL éliminées, 70 mL décontaminés) et par la reprise du classement des archives communales, à Saint-Aubin du Plain, Faye l'Abbesse, Nueil-Les-Aubiers, Cirières, Ulcot et Mauléon notamment.

L'année 2019 a également été marquée par des projets structurants : préparation de déménagements des antennes de l'Agglomération, travaux d'aménagement du local d'archives de La Forêt sur Sèvre, archivage électronique et réflexion sur la mise en place des process RGPD dans la collectivité.



Marchés publics : garantir les procédures pour un achat efficace

En 2019, le service commande publique a poursuivi la mise en œuvre de la dématérialisation totale des procédures de marchés publics, tout en accompagnant de manière pédagogique les entreprises (publication sur le site internet de l'Agglomération du Bocage Bressuirais du guide de la dématérialisation, présentation de la plateforme de dématérialisation aux entreprises locales dans le cadre de la "Matinale éco" de la direction du Développement Economique...).

Le service commande publique a adapté ses pratiques et procédures avec l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019 du Code de la Commande Publique. Celui-ci regroupe désormais tous les textes de la commande publique afin de rationaliser et simplifier le droit de la commande publique.

Par ailleurs, une réflexion a été amorcée sur la politique achat, en recensant les achats isolés des directions opérationnelles et en parallèle un travail d'accompagnement avec les services opérationnels a été mené pour développer le recours aux accords-cadres.

En 2019, 26 marchés ont été attribués, répartis ainsi :

- 8 marchés de prestations de services,
- 12 marchés de travaux,
- 6 marchés de fournitures.

Informatique et téléphonie



Création d'un service informatique commun

Après la création du service commun, la Direction Systèmes d'Informations a souhaité un rapprochement des 2 sites (Moncoutant-sur-Sèvre / Mairie de Bressuire). En août 2019, les 2 sites ont donc emménagé dans les locaux de l'ancien collège Supervielle.

Dans la continuité logique de la mutualisation des services informatiques de l'Agglomération, de la Ville de Bressuire et des communes membres, la DSI a entamé les démarches nécessaires à l'optimisation des coûts : Un premier marché concernant les moyens d'impressions (concerne 128 équipements) et une AMO pour la rédaction et le lancement d'un marché autour des télécommunications. Ce dernier a été ouvert à l'ensemble des communes qui souhaitent adhérer au groupement d'achat, son exécution se déroulera à partir d'Avril 2020.

Suivre et gérer le parc informatique et téléphonique

En constante évolution, le parc informatique et téléphonique mutualisé représente, en 2018 :

- 55 sites interconnectés en VPN* (33 Agglomération / 18 Ville de Bressuire),
- 9 sites connectés via liaisons hertziennes,
- 117 switches réseau,
- 62 bornes WIFI
- 11 serveurs physiques,
- 42 serveurs virtuels (28 Agglomération / 14 Ville de Bressuire),
- 442 postes téléphoniques : 287 Agglomération, 147 postes Ville de Bressuire, 8 postes Faye L'Abbesse
- 323 lignes mobiles (233 Agglomération / 80 Ville de Bressuire + 10 Ville de Bressuire M2M*), 55 lignes M2M* (Agglomération),
- 119 systèmes d'impression (74 Agglomération + 45 Ville de Bressuire), ces équipements seront remplacés courant 2020 dans le cadre du nouveau marché.
- Plus de 1000 postes de travail (inventaire toujours en cours),
- 840 utilisateurs (Agglomération : 510 ; Ville de Bressuire : 330),
- 847 licences Office365 déployées (Agglomération : 511 ; Ville de Bressuire : 336).

La Direction des systèmes d'information travaille en continu à l'évolution et l'actualisation de ses parcs informatiques, réseaux et télécoms et en assure le diagnostic, les choix, la mise en production, la supervision, le dépannage et l'assistance aux utilisateurs.

Déploiement et accompagnement de projet matériel et logiciel

ACCOMPAGNER L'INTERFACE USAGER ET LA GESTION DES SERVICES

- Accompagnement au choix de la solution de billetterie de Scènes de Territoire
- Accompagnement à la mise en œuvre des solutions métiers Ressources Humaines et Finances. (Civil Net RH / Civil Net Finances)
- Continuité d'extension des solutions Enfance / Petite Enfance (Abelium)
- Extension des solutions pour les Centres aquatiques (Applicam)

AMÉLIORER L'INFRASTRUCTURE ET L'ORGANISATION DES OUTILS "RÉSEAUX"

Afin de mieux répondre aux besoins des écoles, la DSI a lancé une opération de diagnostic des équipements des écoles de la Ville de Bressuire. L'objectif étant de se rapprocher au mieux des besoins des enseignants et des élèves.

Cela permettra de faire réaliser des aménagements réseaux nécessaire à une meilleure gestion de ce parc, et à la mise en œuvre des moyens d'administration des équipements inexistant à ce jour.



*Lexique :

BTIP : Business Talk IP, est une solution de voix sur IP gérée par Orange.

GSM : Global System for Mobile, est une norme numérique pour la téléphonie mobile.

IP : Internet Protocol, permet par exemple l'attribution d'une signature unique à chaque appareil qui se connecte au web.

M2M : Machine to Machine, est une technologie permettant à deux machines d'échanger des informations.

PRTG : Paessler Router Traffic Grapher, est un logiciel qui permet l'analyse du trafic sur le réseau.

SCCM : System Center Configuration Manager, est un logiciel de gestion de système édité par Microsoft. Il est destiné à gérer de grands parcs d'ordinateurs sur systèmes Windows.

VPN : Virtual Private Network, est un réseau privé virtuel.

Patrimoine, infrastructures et ingénierie



70

Les caves - Abbaye de la Trinité à Mauléon

Bureau d'études

MISSIONS

Le bureau d'études réalise des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agglomération ainsi que l'entretien des 60 zones économiques et du patrimoine bâti (250 bâtiments).

L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre à la carte dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que de bâtiment.

RÉALISATIONS 2019

En 2019, le service s'est concentré dans ses missions principales et relatives aux projets menés par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, en support de plusieurs politiques publiques.

Le développement économique

- Intervention pour la réparation des polycarbonates des ateliers relais à Le Pin, Nueil-Les-Aubiers et La Forêt sur Sèvre.
- Modification du permis d'aménager - ZA Le Vivier à Saint-Pierre des Echaubrognes.
- Étude implantation commerciale secteur nord - ZA l'Esplanade à Mauléon.
- Desserte voirie de la Zone d'Activités (ZA) le Grand Doué à Nueil-Les-Aubiers.
- Poursuite des études d'aménagement des quadrants Est et Ouest d'Alphaparc à Bressuire et de la zone d'activité de la Foresterie à Moncoutant-sur-Sèvre.
- Réalisation de l'extension de voirie de la ZA Chausseraie à Nueil-Les-Aubiers.
- Lancement d'études sur le franchissement de la rivière "L'Argent" sur la ZA Les chemins blancs à Nueil-Les-Aubiers.
- Réalisation de la tranche ferme pour la réhabilitation de la voirie sur la ZA Champs du Bois à Moncoutant-sur-Sèvre.

Le développement durable

- Installation de systèmes SOLARLOG pour réaliser un suivi de la production des installations de panneaux photovoltaïques communautaire et installation de trackers photovoltaïques à la station d'épuration de Mauléon.
- Travaux de suppression d'un plan d'eau à Brétignolles et reméandrage du Thouaret à la Chapelle Saint-Laurent.
- Aménagement de plateforme de déchets verts sur les déchetteries de Bressuire et Moncoutant-sur-Sèvre.

L'enfance et la petite enfance

- Périscolaire à Mauléon - Le Temple : réfection des façades (remplacement de bardage et peintures).
- Multi-Accueil Pirouette à Bressuire : rénovation et extension de la crèche.
- Multi-Accueil Les P'tits Mômes à Cerizay : consolidation de souches de cheminées.

Le sport

- Cœur d'O à Bressuire : installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.
- Centre départemental de Tennis à Bressuire : étude de faisabilité de réhabilitation et d'extension.

La culture

- Bibliothèque, Musée, Office de tourisme à Mauléon : démarrage du chantier de réhabilitation.
- Médiathèque à Bressuire : remplacement des luminaires en LED.
- Bibliothèque à Cerizay : remplacement des luminaires en LED.

Bâtiments généraux

- Siège communautaire à Bressuire : préparation des travaux de réaménagement des bureaux du rez-de-chaussée et du hall d'accueil.
- Ex-collège Supervielle à Bressuire : installation de la DSI et de la Maison De l'Emploi (MDE).
- Local des archives à la Forêt sur Sèvre : rénovation partielle (phase 2).

La mise aux normes et la sécurité des bâtiments

- Pescalis à Moncutant-sur-Sèvre : création de locaux de stockage et d'un espace d'attente sécurisé.
- Préparation, participation et suivi des commissions de sécurité et notamment en 2019 : la médiathèque à Bressuire, accueil périscolaire à Mauléon - La Chapelle Largeau, espace intergénérationnel à Moncutant-sur-Sèvre, Cinéma Le Castel à Mauléon, Maison du Lac de Pescalis à Moncutant-sur-Sèvre, Cinéma Le Stella à Moncutant-sur-Sèvre, Espace enfants Méli Mélo à Nueil- Les-Aubiers, réception des travaux à Cœur d'O à Bressuire.
- Suivi des travaux Agenda d'Accessibilité Programmée

L'entretien du patrimoine

- Interventions diverses sur les aires des gens du voyage à Bressuire, Nueil-Les-Aubiers et Mauléon (réfection de l'assainissement autonome à Mauléon, réparations suite aux dégradations estivales...).
- Suivi des contrats de maintenance et de l'entretien des différents bâtiments communautaires (comportant notamment 56 bâtiments de développement économique, 52 bâtiments de gendarmerie, 80 bâtiments de déchetteries et station d'épuration, 75 bâtiments de l'Agglomération en entretien, et les autres bâtiments bibliothèques et enfance...).



2019 a été marquée également par la mise en place d'un accord cadre à bons de commande en groupement de commandes avec 28 communes du territoire pour les "vérifications et maintenances périodiques réglementaires des équipements et des installations techniques" et par la préparation de différents appels d'offres concernant les contrats d'entretien des équipements de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments et les petits travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments.

Par ailleurs, 20 communes ont fait appel à ce service pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (rénovation de vestiaires de foot, rénovation totale de salle omnisports, rénovation de toilettes publiques, rénovation thermique d'école, réhabilitation de boulangerie en épicerie associative, assistance à MOA pour appel à projet, réhabilitation d'un commerce d'alimentation en périscolaire, études d'aménagement de mairies, études de requalification de bourg, travaux de voirie rurale, aménagements d'espaces publics...).

Unité maintenance-entretien

L'unité maintenance assure au quotidien l'entretien des bâtiments et des espaces verts, de façon préventive ou programmée, ou en réponse aux demandes des utilisateurs internes ou externes.

Les activités

Entretien des espaces verts (taille, tonte...), environ 14 ha : hébergement Pescalis, Village Pescalis, Gîte de la loge, centre aquatique à Moncutant-su-Sèvre, Centre aquatique à Cerizay, Val de scie à Nueil-Les-Aubiers, Centre aquatique à Argentonay, bibliothèque à Argentonay, maison de santé à Argentonay et zones économiques.

Entretien des espaces naturels, environ 47 ha : espaces naturels de Pescalis, La Loge, Val de Scie, le Clos de l'Oncle Georges, Passerelle d'Auzay.

Soutien aux événementiels comme l'installation de séminaires, foire exposition...

Soutien technique et logistique aux services : Scènes de Territoire, Bibliothèques, Direction de la communication, Centres aquatiques.

La maintenance (menuiserie, plomberie, électricité) pour différents sites : les hébergements de Pescalis, le gîte de La Loge, les bâtiments du développement économique et de l'Agglomération (Multi accueil, déchetteries, Théâtre...), les contrôles périodiques réglementaire (électricité, chauffage...).



Fourrière animale



La fourrière accueille les chiens errants capturés sous la responsabilité des communes. Son rôle principal est d'en retrouver le propriétaire, ou d'en confier l'adoption à un refuge agréé.

Depuis le 1^{er} mars 2018, cette activité est assurée en régie. Une convention a été signée avec l'EARL La Maingotière pour la capture d'animaux.

De plus, une collaboration étroite avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) assure un suivi sanitaire régulier de l'établissement. En 2019, ont été finalisées les procédures de désignation d'un vétérinaire référent de la fourrière.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, les chats sont acceptés en fourrière, suite aux travaux d'adaptation et de mise aux normes réalisés en 2018.

En 2019, ce sont 149 chiens et 47 chats qui ont été accueillis en fourrière. Les relations entretenues avec les associations permettant l'adoption ont permis de leur confier 60 chiens et 43 chats.

Parc Automobile

La mission de gestion du parc véhicules consiste en un suivi régulier des entretiens périodiques (vidanges, courroie...) et des contrôles obligatoires (contrôles techniques, contrôles pollution...) et l'assistance aux utilisateurs dans la mise en œuvre de l'entretien de leurs véhicules.

En charge de l'établissement des devis et de la mise en œuvre des réparations, le responsable de parc traite également les factures carburant avec pointage des justificatifs de paiement et suivi des consommations.

La bonne gestion de ce parc permet la mise en œuvre de l'ensemble des services publics, qui nécessite tout type de véhicule, lesquels effectuant parfois un kilométrage très important du fait du service mis en œuvre (portage de repas, maintien à domicile, astreintes et suivi de chantiers...).

En 2019, sur le parc auto et poids lourds de l'Agglomération :

- 149 véhicules immatriculés,
- environ 2 142 000 kilomètres effectués dans l'année.



Communication

L'action de la Direction de la communication de l'Agglomération du Bocage Bressuirais vise à :

- présenter, expliquer et rendre plus lisible les actions et projets de la collectivité auprès des entreprises, habitants, usagers, presse...
- promouvoir le territoire pour renforcer son attractivité,
- renforcer la communication interne auprès des agents et des élus.

La Direction accompagne ainsi les différents services de la collectivité dans leurs actions de communication, réalise et diffuse des supports imprimés et numériques, organise une présence dans divers salons dont la Foire exposition et le salon de l'Habitat de Bressuire, le salon Eco-bio à Nueil-Les-Aubiers, le salon des entrepreneurs à Nantes et assure un suivi des relations presse.

Principaux temps forts 2019

Tout au long de l'année, la Direction communication a accompagné les différents services de l'Agglomération pour relayer l'information auprès des habitants, des entreprises parmi lesquelles :

- campagne de communication et de sensibilisation sur les nouvelles consignes de tri "TOUS les emballages se trient",
- évènement "Job dating" co-organisé avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais, et "Forum Jobs" organisé par le service jeunesse,
- accompagnement du service enfance pour le lancement du Portail enfance,
- exposition Max Ingrand,
- plan de communication du chantier de la gare à Bressuire, en collaboration avec le mandataire,
- lancement de la saison culturelle de Scènes de Territoire, des Bibliothèques, du Conservatoire de musique et des Musées.



4 lettres internes Infos Agents



66 000 exemplaires du magazine Agglomag diffusés 2 fois par an en boîte aux lettres



13 595 visiteurs par mois sur le site internet www.agglo2b.fr

2073 abonnés sur la page Facebook de l'Agglo et 271 sur le compte Twitter au 31 décembre 2019

Nouvelle formule des cérémonies des vœux



La cérémonie des vœux aux forces vives, au cours de laquelle sont décernés les Trophées de l'Agglo, est organisée chaque année par la Direction de la communication.

Cette soirée qui rassemble élus, partenaires, associations a été ponctuée par l'intervention musicale de l'Orchestre à l'école Jules Ferry de Bressuire.

Afin de dynamiser la remise des Trophées, des vidéos ont été réalisées en interne pour mettre en avant les 5 lauréats :

- Trophée Ambassadeurs du territoire : "le Sèvre Bocage Athlétic Club"
- Trophée sites et évènements majeurs : "ouverture du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres"
- Trophée Citoyenneté et vie sociale : "associations et bénévoles du transport solidaire"
- Trophée Economie décerné à "Clisson Metal" de Moncoutant-sur-Sèvre et à "Glassolutions Glassver" de Saint-Pierre des Echaubrognes

La cérémonie des vœux aux agents a également été revue pour renforcer la convivialité entre agents. Une borne photo a été installée et un jeu a été organisé permettant aux gagnants de remporter des entrées gratuites pour des spectacles ou équipements de l'Agglomération.



L'action de marketing territorial

Pour mettre en valeur notre territoire et ses différentes facettes, l'Agglomération s'est installée du 31 octobre au 28 novembre 2019 à la Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris à travers une vitrine éphémère : rencontres, expositions photos, documentations, vente directe de produits locaux...

Plusieurs temps forts ont été organisés avec la Direction du développement économique et l'Office de tourisme afin de capter de nouveaux talents et des visiteurs.

Exposition photo, relations presse, supports de communication (cartes postales, flyer...), partenariat, objets promotionnels, soirée événementielle, la Direction de la communication a déployé un panel d'outils pour faire de cet évènement une réussite.

L'année 2019 est aussi marquée par la diffusion du hors-série "Courrier du Parlement" dédié au Bocage Bressuirais. Elaboré en 2018, ce document de qualité nous a permis d'augmenter notre notoriété avec une diffusion à 10 000 exemplaires à l'échelle nationale auprès d'institutionnels, d'organismes consulaires et de professionnels.



www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr



agglo
BOCAGE BRESSUIRAIS